



VILLE DE QUIÉVRECHAIN

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

Rapport d'Orientations Budgétaires (R.O.B) 2021

Considérant que le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'un Débat d'Orientations Budgétaires soit organisé dans les deux mois précédant le vote du Budget Primitif.

Considérant que l'article 107 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a précisé la forme et le contenu du Débat d'Orientation Budgétaire.

Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Pour les communes de plus de 3 500 habitants, les nouvelles dispositions imposent à l'exécutif local de présenter à son organe délibérant un rapport sur ;

- Les orientations budgétaires,
- Les engagements pluriannuels,
- La structure et la gestion de la dette.

Par ailleurs, conformément aux articles L.2312-1, L.3312-1 et L.5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce rapport d'orientation budgétaire (R.O.B.) donne lieu à un débat, acté par une délibération spécifique.

Préambule

Suite à l'apparition fin 2019 du coronavirus SARS-CoV-2, le monde a assisté incrédule aux premiers confinements de métropoles chinoises avant d'être touché à son tour par la pandémie de la COVID-19 début 2020. Depuis, l'économie mondiale évolue au rythme de la pandémie et des mesures de restrictions imposées pour y faire face.

Pour la zone euro, après une chute du PIB, due aux restrictions et confinements instaurés de mars à mai 2020, l'activité, profitant de la levée progressive des mesures contraignantes a rebondi. Toutefois l'activité demeure en retrait de 4,40 % par rapport au 4^{ème} trimestre 2019. Ainsi, les pays plus touristiques comme la France ont souffert davantage que ceux disposant de secteurs manufacturiers importants comme l'Allemagne. L'activité en zone euro devrait à nouveau se contracter, mais dans une moindre mesure. Les gouvernements ont en effet cherché à minimiser l'impact économique des mesures imposées, notamment en maintenant les écoles ouvertes et en préservant certains secteurs d'activité (construction, industrie).

L'économie française a été durement touchée par la crise du COVID-19. Pour atténuer l'impact économique et social de celle-ci, le gouvernement a mis en place un ensemble de mesures d'urgence. Ainsi, les finances publiques ont été fortement affectées, à la fois sous l'effet de la dégradation de l'environnement macroéconomique et des mesures de soutien d'ampleur. L'année 2021 sera marquée par la mise en œuvre du plan de relance, qui a pour objectif le retour de la croissance économique et l'atténuation des conséquences économiques et sociales de la crise. Le déficit public devrait se réduire pour atteindre 6,70 % du PIB, soit une amélioration de 3,5 points de PIB par rapport à 2020 (10,20 % du PIB).

La Loi de Finances 2021 acte les grandes étapes du plan de relance décidé par le Gouvernement, dans sa stratégie de lutte contre les conséquences économiques de la crise sanitaire. Elle établit des mesures pour donner aux entités publiques locales les moyens d'être des acteurs de la relance, qui est l'objectif principal de cette LFI 2021. En parallèle, hormis les mesures liées à la crise, les mesures de la loi sont, dans la continuité des lois de finances précédentes : gestion de la fin de la taxe d'habitation, mesures diverses de simplification...

Par ailleurs, la Loi de Finances 2021 met en exergue des transferts financiers de l'État aux collectivités locales en baisse de 12 milliards d'Euros par rapport à 2020. Cette diminution est directement liée à la suppression des dégrèvements de Taxe d'Habitation (TH) puisqu'en 2021, le produit de la TH est affecté au budget de l'État (- 13 Mds €) et le bloc communal est compensé par de nouvelles ressources fiscales.

Nonobstant, à l'instar des dernières lois de finances, elle distille son lot d'ajustements et de mesures correctives impactant principalement :

- La fiscalité locale,
- Les variables d'ajustement
- Les péréquations : verticale et horizontale,
- Les Concours financiers de l'État aux collectivités locales
- L'évolution de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), des dépenses de fonctionnement et de la Dette.

La fiscalité locale

Taxe d'Habitation (TH) :

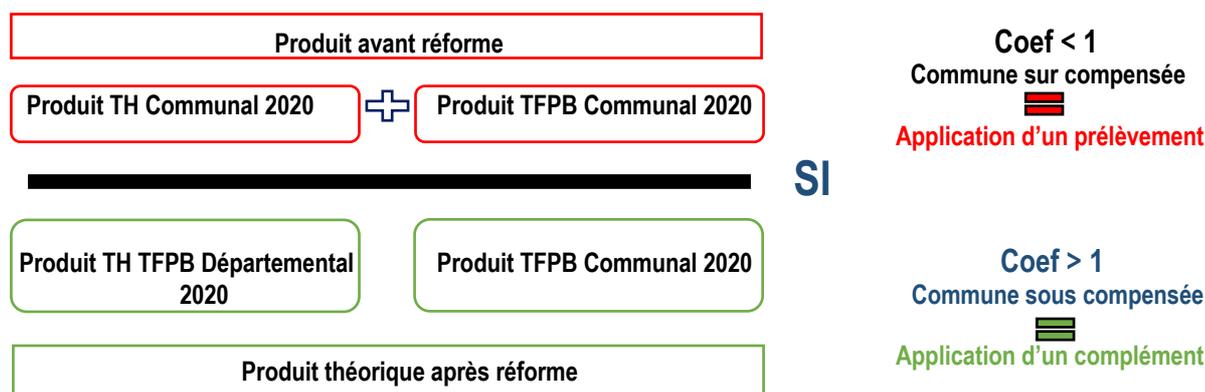
La Taxe d'Habitation sur les résidences principales a été supprimée en 2020 pour 80,00 % des contribuables. Les 20,00 % restants vont bénéficier d'une première baisse de 30,00 % en 2021, de 35,00 % par an en 2022 et 2023. La TH acquittée par les 20,00 % de foyers restants est affectée au Budget de l'État.

Les communes quant à elles, continueront de percevoir la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants.

Aussi, la perte de Recettes pour les communes liée à la suppression de la Taxe d'Habitation est compensée par le transfert de la part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) et un abondement ou correction de l'État.

Considérant que le montant de TFPB perçu par le département au niveau de chaque commune ne correspond pas au montant de TH perçu par cette dernière, un coefficient correcteur sera appliqué afin d'assurer une compensation à l'euro près.

Le montant de la TH de la commune à compenser en 2021 sera calculé sur les bases TH de 2020 et avec les taux (et abattements) de 2017. En 2021, le pouvoir d'exonération et d'abattement des communes en matière de TFPB sera suspendu.



Compte tenu des éléments connus Quiévrechain devrait faire partie des communes sous compensées.

Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE) :

La Loi de Finances 2021 réorganise complètement la taxation en supprimant les taxes locales et en les refondant en une seule taxe nationale gérée par la DGFIP à compter du 01/01/2022 et qui sera répartie entre les anciens bénéficiaires. La réforme implique donc la perte de modulation des tarifs dont dispose les communes.

Les variables d'ajustement

Les variables d'ajustement du bloc communal sont totalement épargnées.

Les péréquations : verticale et horizontale

Comme en 2020, la péréquation verticale sera renforcée en direction des communes par un abondement de 180 M€ dont 90 M€ pour la DSU (Dotation de Solidarité Urbaine) et 90 M€ pour la DSR (Dotation de Solidarité Rurale). La DNP (Dotation nationale de péréquation) reste identique à 2020.

Quant à la péréquation horizontale des communes bénéficiaires, elle devrait rester stable car l'enveloppe du FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et communales), est gelée depuis 2016 à 1 Milliards d'Euros.

Les Concours financiers de l'État aux collectivités locales

Ils englobent le DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et la DPV (Dotation de Politique de la Ville) qui représentent 1,8 Milliards d'Euros pour 2021 et, de ce fait, se maintiennent au même niveau que 2020.

L'évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

La Loi de Finances 2021 prévoit une stabilité de la DGF par rapport à 2020 avec un montant de 26,758 Milliards d'Euros.

Les dispositions de la Loi de Finances 2021 vont impacter les orientations budgétaires des communes pour l'exercice en cours et en termes de prospective. Celles de la commune de Quiévrechain, telles que définies ci-après, en témoignent.

Enfin, la Loi de Finances 2021, implique les collectivités locales dans le plan de relance, et continue sa réforme fiscale qui ne va pas sans interroger sur la perte d'autonomie financière des collectivités locales.

PREMIÈRE PARTIE – LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES (pages 11 à 26)

Avant d'évoquer les orientations budgétaires prospectives pour l'exercice 2021, il convient de revenir sur **la première partie des orientations budgétaires relative aux réalisations - « Réalisations des exercices de 2013 à 2020 »**.

Des tableaux et des graphiques rétrospectifs reprennent le détail des Dépenses et des Recettes réalisées au cours des dernières années. (pages 11 à 21).

Après analyse des réalisations de 2020, on note, tout d'abord, que l'excédent réel de Fonctionnement est de **1 432 230,94 €**.

Le résultat d'Investissement pour l'exercice 2020 est lui déficitaire de **445 148,92 €**.

L'autofinancement 2020 de la section de Fonctionnement à la section d'Investissement prévu au Budget était de **958 946,08 €**. Compte tenu des résultats de Fonctionnement et d'Investissement 2020, l'excédent de Fonctionnement capitalisé peut alors être réalisé à hauteur de **389 740,28 €**, ce qui donne un excédent de Fonctionnement reporté de **1 042 490,66 €**.

Les résultats obtenus nous permettent de dégager des ratios semblables à ceux de 2019. Ils sont même un peu au-delà des prévisions du Budget Primitif 2020. Ils démontrent une maîtrise des finances communales malgré un contexte sanitaire particulier.

En Investissement, les restes à réaliser de 2020 sont de **485 602,75 €** en dépenses et de **541 011,39 €** en Recettes. Le contexte a eu pour effet de ralentir les réalisations prévues, comme la réfection des menuiseries de l'école maternelle Pasteur.

S'agissant de la seconde partie des orientations budgétaires relative aux « Hypothèses pour l'exercice 2021 », 4 propositions sont présentées et sont reportées en annexe sur des tableaux distincts reprenant à la fois la section de Fonctionnement et celle d'Investissement.

Les 4 présentations sont identiques à l'exception ;

- du montant du recours à l'emprunt,
- du niveau d'investissement qu'il est possible de réaliser.

Ces montants servent à l'équilibre du Budget en section d'Investissement. Le remboursement en capital et en intérêt ne devrait pas affecter l'exercice en cours, mais affectera l'exercice suivant.

En ce qui concerne les montants qui restent identiques quelle que soit la proposition

Les Dépenses de Fonctionnement sont évaluées à **8 898 002,66 €** et seraient réparties de la manière suivante pour les éléments fixes :

Les charges à caractère général seraient de **1 660 000,00 €**, d'où une nouvelle baisse de 6,31 % par rapport à 2020, liée à la volonté de la commune de mettre en œuvre une politique ambitieuse de diminution des dépenses de fonctionnement. Toutefois une incertitude demeure quant à la disparition des contraintes sanitaires et aux dépenses afférentes, mais également aux manifestations qui pourraient être réalisées ou pas.

Les charges de personnel et frais assimilés atteindraient la somme de **3 670 000,00 €**, d'où une hausse de 2,00 % par rapport à 2020, due principalement à l'impact du « Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations » (PPCR) catégorie C, au glissement vieillesse technicité, au coût de la pérennisation des emplois précaires entrepris et des dossiers au comité médical nécessitant des remplacements. La masse salariale de la commune serait selon ces prévisions de 52,77 % des dépenses de fonctionnement alors que pour les communes de même strate, le ratio se situe à 56,50 %. Afin de contenir ses dépenses de personnel tout en optimisant ses ressources humaines, la municipalité a étudié et étudiera systématiquement la possibilité de recourir à des mutations internes au sein de ses services afin, notamment, de palier à des départs d'agents en retraite ou dans le cadre de mutations vers d'autres collectivités.

Les autres charges de gestion courante s'élèveraient à **1 095 000,00 €**, charges stables par rapport au Budget 2020 voté. Parmi ces charges et en tant qu'adhérente au SIVOM de Crespin Quiévrechain Saint-Aybert et Thivencelle, la commune verse une contribution annuelle de : **635 540,86 €**, relative à la participation aux frais de fonctionnement et aux opérations d'investissement de la piscine intercommunale gérée par le SIVOM. Il est à noter que pour l'exercice 2021, le SIVOM va réaliser une opération de réhabilitation de grande ampleur de la piscine pour un montant prévisionnel de **2 760 444,14 € TTC**.

Les charges exceptionnelles sont estimées à **380 000,00 €**, liées en particulier à la redevance due au concessionnaire dans la cadre de la Délégation de Service Public relative à la gestion des structures petite enfance et à la régularisation de TVA sur marge due sur la vente de parcelles de 2010 à 2013 et à la couverture du déficit, du lotissement des Vanneaux : **269 669,33 €**.

Les dépenses imprévues représentent au maximum 7,50 % des dépenses réelles d'investissement. Elles sont quantifiées à hauteur de **150 000,00 €**.

Enfin, les dotations aux amortissements ont été calculées pour un montant de **300 000,00 €**.

Les Recettes de Fonctionnement ont été évaluées sur la base des exercices précédents et des éléments connus à ce jour. Elles sont évaluées à **8 898 002,66 €** comme en dépenses de fonctionnement.

Les chapitres « Produits de gestion courante » et « Produits des services » sont estimés respectivement à **70 000,00 €** et **97 280,00 €**, produits en hausse par rapport à 2020 (restauration sur l'année scolaire complète et ACM).

Le chapitre « Impôts et taxes » s'élèverait à **3 573 279,35 €**. Les bases fiscales vont augmenter de seulement 0,20 % pour les taxes foncières sur 2021.

Le chapitre « Dotations, subventions et participations » représenterait **3 656 210,00 €**. Les concours de l'État devraient encore être marqués par la stabilité en 2021.

L'excédent de Fonctionnement reporté serait de **1 042 490,66 €**.

L'ensemble des autres recettes atteindrait la somme de **458 742,65 €**, avec notamment **170 000,00 €** de reprise de provisions pour régulariser la TVA sur marge des Vanneaux, l'encaissement de pénalités de retard pour un montant de **63 755,49 €** et le remboursement des sommes versées au titre du contentieux de la mission locale pour un montant de **78 688,73 €**.

En Recettes d'Investissement,

Les restes à réaliser de l'exercice **2020** s'élèvent à **541 011,39 €**

Le chapitre 040 « Amortissements des immobilisations » est évalué à **300 000,00 €**.

Le chapitre 10 « Dotations et fonds divers » s'élèverait à **315 000,00 €** pour le FCTVA et la taxe d'aménagement.

Le chapitre 13 « Subventions d'Investissement » serait de **400 177,00 €** pour ce qui concerne les recettes nouvelles liées à des opérations prévues en dépenses d'investissement et pour lesquelles la commune a obtenu un avis favorable. Les subventions provisionnées pour l'exercice 2021 sont :

PROJET	ORGANISME	TYPE DE SUBVENTION	MONTANT
Travaux d'aménagement des voiries et trottoirs rue Gilles Neumans et Cité Mozart	CAVM	FSIC 2021-2026	210 000,00 €
	Agence de l'Eau	Subvention 2020	21 000,00 €
Travaux d'aménagement et de mise en conformité du LALP ¹	État	DPV 2019	62 931,00 €
1 Million d'arbres	Région	Appel à projet 2020	16 065,00 €
Renaturation des Fibres du Hainaut	Agence de l'Eau	Subvention 2020	90 181,00 €
TOTAL			400 177,00 €

En Dépenses d'Investissement,

Les restes à réaliser de l'exercice **2020** s'élèvent à **485 602,75 €**.

Le chapitre 001 « Résultat d'Investissement reporté » est de **389 740,28 €**.

Le reste des montants sont des montants qui varient selon la proposition.

L'investissement pour **2021**, verra particulièrement la réalisation de la phase 1 du réaménagement du quartier Mozart qui a été retardée en 2020, la rénovation des menuiseries de l'école maternelle Pasteur et la réalisation de la renaturation de la friche des Fibres du Hainaut avec les frais de rachat des terrains à l'EPF pour **200 000,00 €** cette année.

¹ LALP : Lieu d'Accueil de Loisirs et de Proximité

En ce qui concerne les montants qui varient selon la proposition

Dans le cadre de ces propositions, le remboursement en capital et en intérêt n'affecte pas l'exercice en cours, mais affectera l'exercice suivant.

Pour l'ensemble des propositions, le virement de la section de Fonctionnement à la section d'Investissement, qui représente l'autofinancement, pris en compte est donc toujours identique à **1 493 002,66 €**.

Les présentes propositions n'intègrent pas les ventes de terrains en cours, notamment au niveau de la ZAE.

PROPOSITION 1 : Sans nouvel emprunt (page 24)

Elle présente un Budget sans recours à un nouvel emprunt en **2021**. Le financement de l'Investissement **2021** est alors réalisé en intégralité par les ressources propres d'Investissement de la Commune.

Les Dépenses pour les opérations nouvelles pourraient alors atteindre le montant de **1 505 787,60 €**.

Le remboursement en capital des emprunts en 2021 est de **655 000,00 €**.

Cependant, elle est présentée afin de montrer la nécessité de prioriser l'Investissement.

En outre, avec des taux d'intérêt d'emprunt actuellement très bas, la stratégie financière à adopter ne réside pas dans l'utilisation exclusive de la capacité d'autofinancement de la Collectivité.

Le montant total des Dépenses et Recettes d'Investissement, dans cette hypothèse, serait de 3 396 130,63 €.

PROPOSITION 2 : Avec un emprunt de 600 000,00 € (page 25)

Celle-ci présente un Budget avec un recours à un nouvel emprunt en **2021** à hauteur de **600 000,00 €**.

Les Dépenses pour les opérations nouvelles pourraient atteindre le montant de **2 105 787,60 €**.

Le remboursement en capital des emprunts en 2021 est de **655 000,00 €**.

Le montant total des Dépenses et Recettes d'Investissement, dans cette hypothèse, serait de 3 996 130,63 €.

PROPOSITION 3 : Avec un emprunt de 900 000,00 € (page 25)

Celle-ci présente un Budget avec un recours à un nouvel emprunt en **2021** à hauteur de **900 000,00 €**.

Les Dépenses pour les opérations nouvelles pourraient atteindre le montant de **2 405 787,60 €**.

Le remboursement en capital des emprunts atteindrait **655 000,00 €**.

Cette solution apporte le niveau d'emprunt suffisant pour la réalisation des investissements envisagés sur 2021

Le montant total des Dépenses et Recettes d'Investissement, dans cette hypothèse, serait de 4 296 130,63 €.

PROPOSITION 4 : Avec un emprunt de 1 200 000,00 € (page 26)

Cette dernière proposition présente un Budget avec un recours à un nouvel emprunt en **2021** à hauteur de **1 200 000,00 €**.

Les Dépenses pour les opérations nouvelles pourraient atteindre le montant de **2 727 387,60 €**.

Le remboursement en capital des emprunts atteindrait **655 000,00 €**.

Cette solution apporte le niveau d'emprunt suffisant pour la réalisation des investissements envisagés sur 2021 avec en plus le commencement dès 2021 de la rénovation du centre-ville.

Le montant total des Dépenses et Recettes d'Investissement, dans cette hypothèse, serait de 4 617 730,63 €.

SECONDE PARTIE – LES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS

Il s'agit des engagements de la Commune avec l'Établissement Public Foncier (EPF Nord-Pas-de-Calais), de la concession d'aménagement, de la délégation de service public pour la gestion de structures petite enfance et des Autorisations de Programme (AP).

En 2020, trois AP déjà existantes ont été actualisées (page 26) :

- 2018-01 - Travaux de mise en œuvre du réseau de Vidéosurveillance
- 2018-02 - Travaux d'aménagement des voiries et trottoirs rue Gilles Neumans et Cité Mozart
- 2019-01 - Travaux de changement de menuiseries écoles Jean-Marie BRISON et PASTEUR

En 2021, l'AP 2018-01 sera clôturée et l'AP 2019-01 devrait être finalisée. Concernant l'AP 2018-02, elle devra être modifiée compte tenu des aléas de la crise sanitaire. Deux nouvelles AP devraient être proposées. L'une pour les travaux d'aménagement et de mise en conformité du Lieu d'Accueil de Loisirs et de Proximité (LALP) et l'autre pour la renaturation des Fibres du Hainaut.

TROISIÈME PARTIE – LA STRUCTURE ET LA GESTION DE LA DETTE

Cette partie est composée d'un ensemble de tableaux, graphiques et ratios qui analysent la Dette de la Commune de manière rétrospective de **2013 à 2020** (pages 27 à 35).

Au **31 décembre 2020**, l'encours de dette était de **5 542 080,96 €**. En 2020, la commune a souscrit un emprunt à hauteur de **600 000,00 €**, levé en décembre 2020. Le montant du recours à cet emprunt est inférieur au remboursement en capital de l'année, de ce fait il y a une baisse de la Dette. Le flux net de dette pour 2020 est de **- 45 132,45 €**. Pour rappel en 2019, la Ville avait emprunté 1 100 000,00 € et le flux net de dette pour 2019 était de **+ 528 679,36 €**. De ce fait, la ville voit son endettement baisser.

Le ratio de rigidité des charges structurelles est en 2020 à 59,00 %. Ce ratio est un peu élevé dans le sens où le seuil acceptable est de 58,00 %. Toutefois, il existe un risque de dépassement sur l'exercice 2021. Par ailleurs, il est

indispensable de tenir compte de l'augmentation mesurée des charges de personnel et de l'incertitude des recettes de fonctionnement pour les années à venir (principe de précaution).

La capacité de désendettement (de 6 ans et 2 mois) baisse en 2020 après une légère augmentation en 2019 (8 ans et 3 mois). Ce ratio, pour 2020, témoigne d'une dette qui baisse, générant des marges de manœuvre. C'est pourquoi, il est tout à fait envisageable de recourir à un nouvel emprunt pour 2021 qui permettrait de poursuivre une politique pluriannuelle d'investissements soutenue.

Pour 2021 le ratio risque de se détériorer du fait de la régularisation de la TVA sur marge pour le lotissement des Vanneaux qui réduira la Capacité d'Auto Financement (CAF).

CONCLUSION :

Compte tenu de la crise sanitaire et des incertitudes qu'elle engendre sur les finances publiques, le pragmatisme économique et financier est encore de rigueur. De ce fait, les collectivités doivent toujours exploiter toutes les pistes envisageables pour continuer à assumer leur statut de premier investisseur de France, surtout en ces moments où le soutien à l'activité est important, tout en maîtrisant leurs coûts et leurs dépenses de fonctionnement.

Les résultats financiers 2020 sont en légère augmentation, reflétant une gestion contrôlée des deniers publics communaux, malgré une année très particulière tant en dépenses qu'en recettes.

La Commune de Quiévreachain restera vigilante et la prudence budgétaire prévaut plus que jamais. De ce fait, les objectifs pour 2021 sont raisonnés, dans un contexte contraint où les marges de manœuvre restent serrées.

Cependant elles nous permettront de préserver les politiques d'accompagnement auprès des habitants, mais également de continuer à développer une politique pluriannuelle d'investissement toujours très volontariste avec une recherche systématique de financements extérieurs pour limiter la sollicitation de fonds propres communaux.

La prospective budgétaire ([pages 22 à 26](#)) pour les exercices à venir nous invite au plus grand discernement dans le choix des investissements. Ceux-ci devront être en adéquation avec l'évolution de la conjoncture, des besoins de la population, des économies ou coûts induits qu'ils auront sur le budget de fonctionnement de la commune. La prise en compte de l'opportunité d'obtenir des subventions publiques, parfois « éphémères » et qui demandent de plus en plus de sérieux autant dans la préparation du dossier auprès des partenaires publics que dans le calibrage du projet d'investissement sera également de mise.

Enfin, la prise en compte de l'impact économique-financier de la crise sanitaire qui aura, probablement, des répercussions sur les budgets à venir et par conséquent sur la gestion des collectivités locales, doit être anticipé, car l'État devra faire face à un endettement qui prend des proportions démesurées et imposera, comme il l'a déjà fait par le passé, une politique budgétaire rigoureuse aux collectivités afin qu'elles contribuent à un effort collectif de redressement des comptes publics nationaux.

Annexes

PREMIÈRE PARTIE – LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

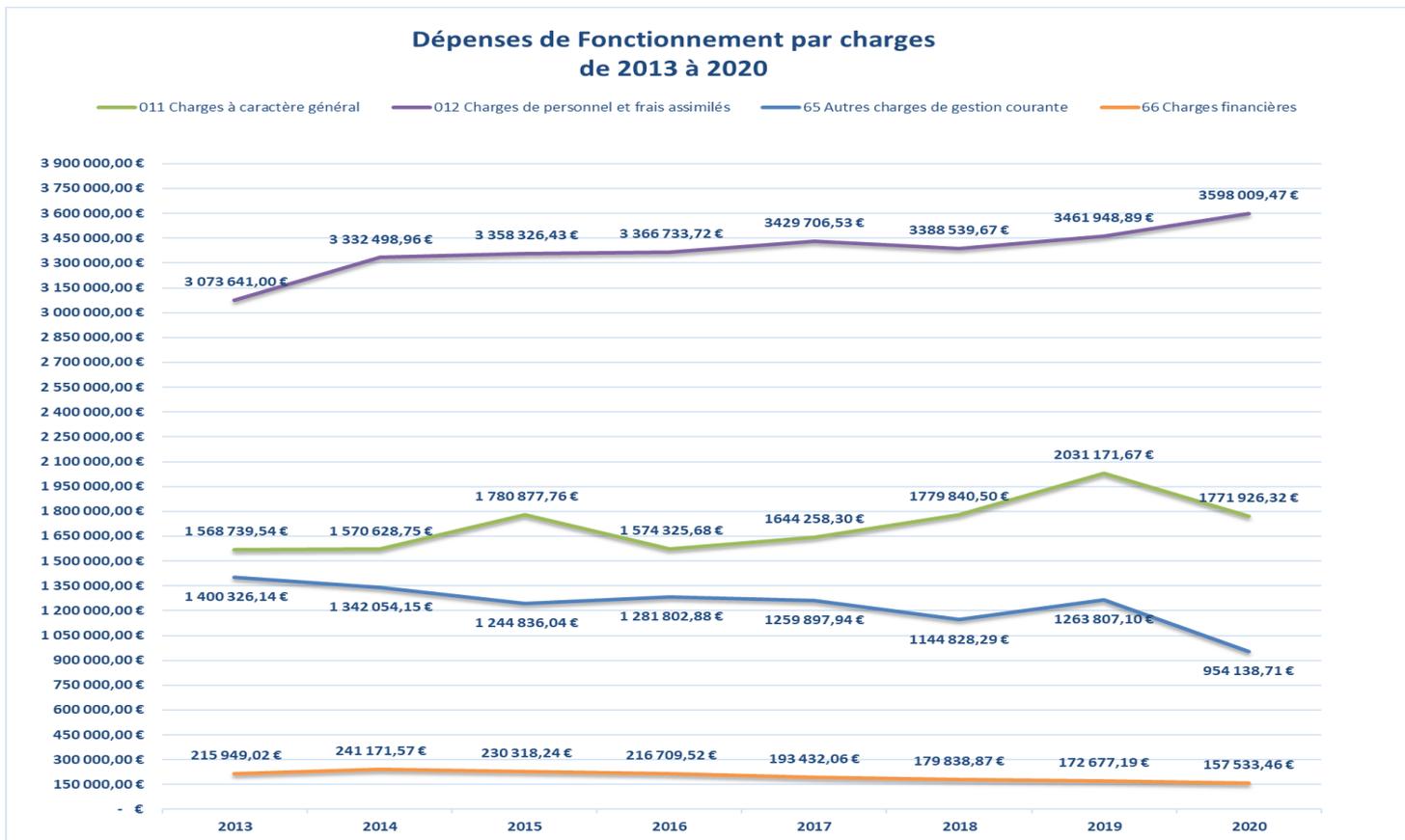
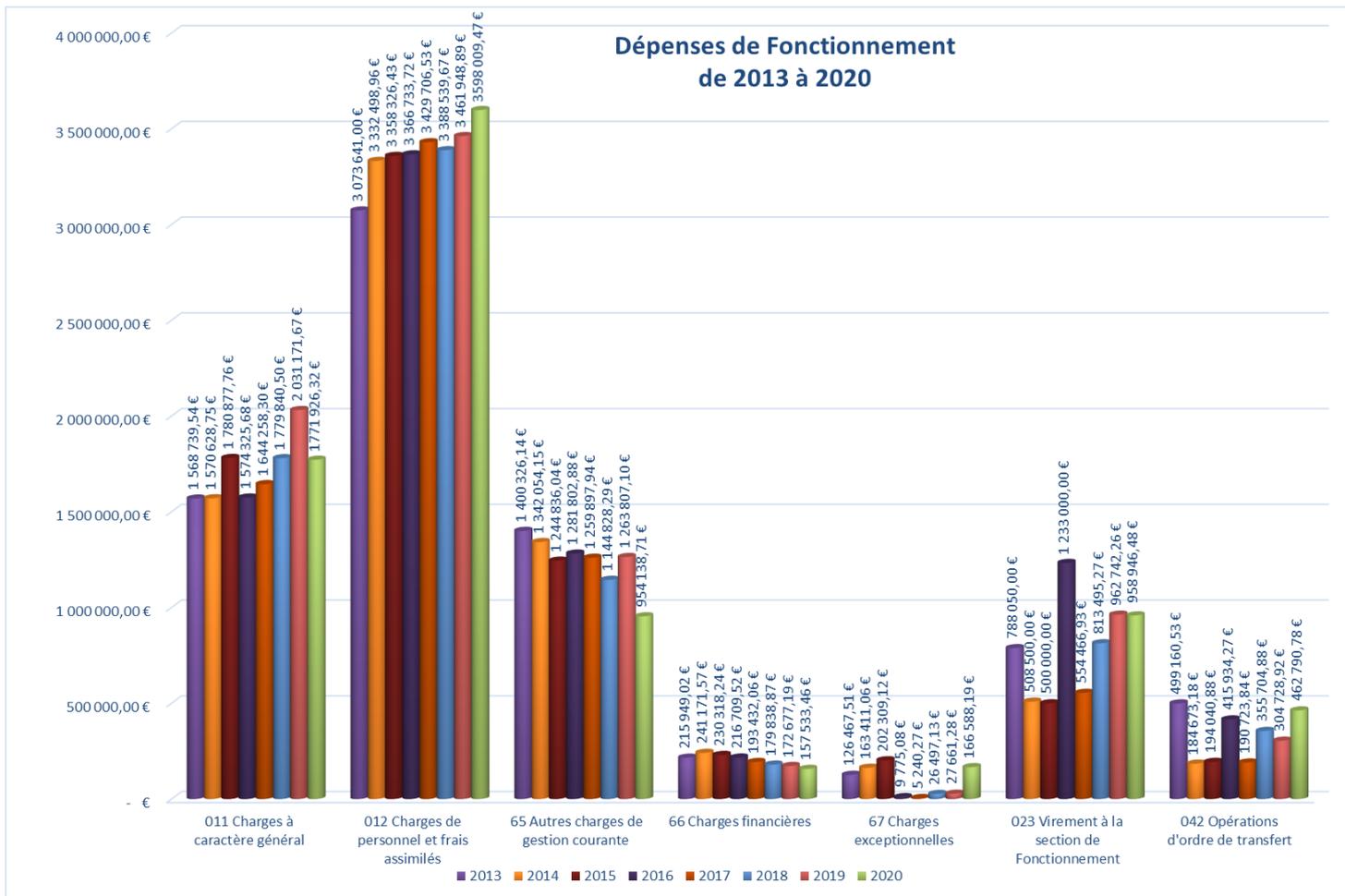
Tableaux et graphiques analyse rétrospective

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2020

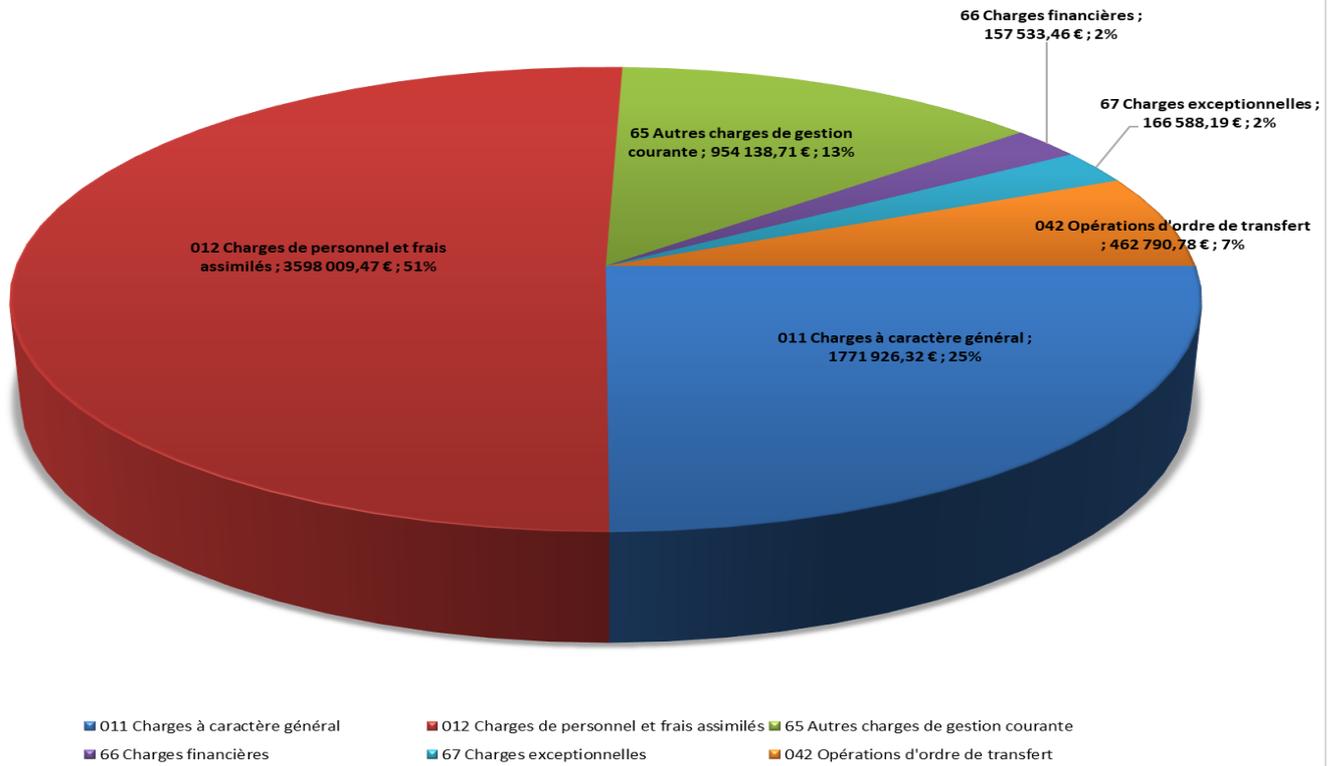
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	-----	984 447,51	142 833,92	0,00		984 447,51
Opérations de l'exercice	7 110 986,93	7 558 770,36	2 243 612,13	1 941 297,13	9 354 599,06	9 500 067,49
TOTAUX	7 110 986,93	8 543 217,87	2 386 446,05	1 941 297,13	9 354 599,06	10 484 515,00
Résultats de clôture	-----	1 432 230,94	-----	-445 148,92	-----	987 082,02
Restes à réaliser	-----	-----	485 602,75	541 011,39	485 602,75	541 011,39
TOTAUX CUMULES	-----	1 432 230,94	485 602,75	95 862,47	485 602,75	1 528 093,41
RESULTATS DEFINITIFS	-----	1 432 230,94	-----	-389 740,28	-----	1 042 490,66

Partie I- Réalisations pour le Fonctionnement de 2013 à 2020

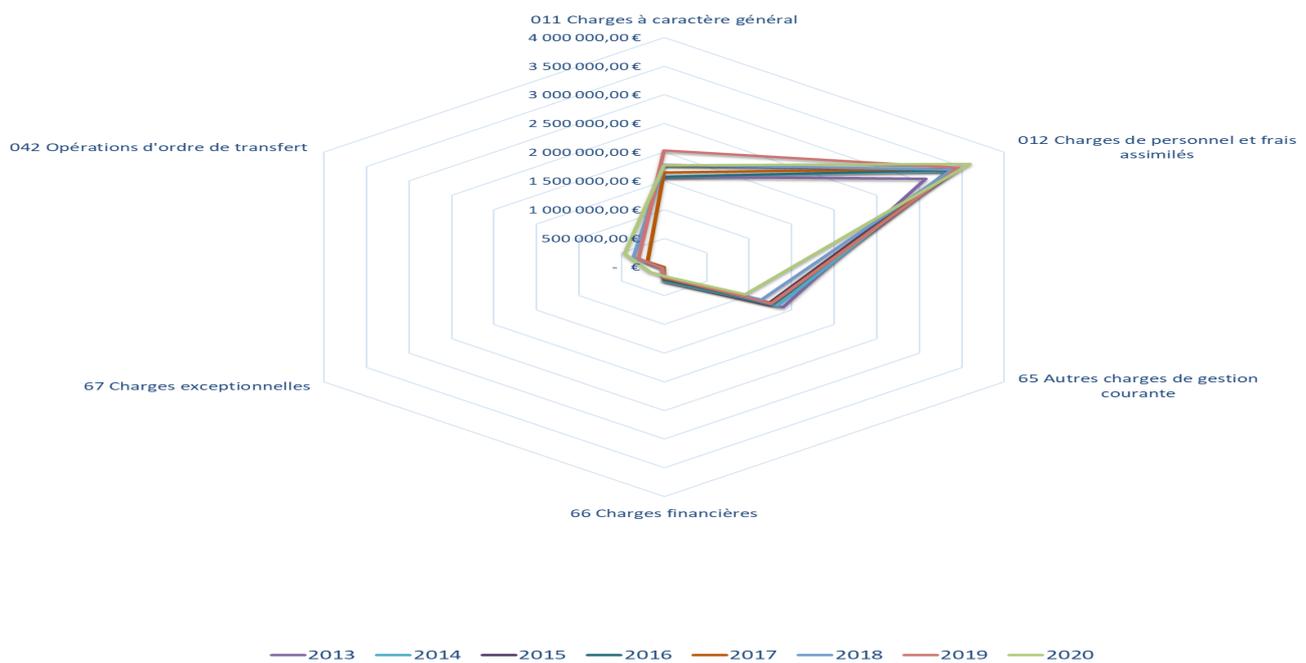
	Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Pourcentage
	Dépenses	011 Charges à caractère général	1 568 739,54 €	1 570 628,75 €	1 780 877,76 €	1 574 325,68 €	1 644 258,30 €	1 779 840,50 €	2 031 171,67 €	1 771 926,32 €
Evolution par référence à l'année N-1		-0,98%	0,12%	11,81%	-13,12%	4,25%	7,62%	12,37%	-14,63%	
012 Charges de personnel et frais assimilés		3 073 641,00 €	3 332 498,96 €	3 358 326,43 €	3 366 733,72 €	3 429 706,53 €	3 388 539,67 €	3 461 948,89 €	3 598 009,47 €	50,60%
Evolution par référence à l'année N-1		3,05%	8,42%	0,78%	0,25%	1,87%	-1,20%	2,17%	3,93%	
65 Autres charges de gestion courante		1 400 326,14 €	1 342 054,15 €	1 244 836,04 €	1 281 802,88 €	1 259 897,94 €	1 144 828,29 €	1 263 807,10 €	954 138,71 €	13,42%
Evolution par référence à l'année N-1		9,68%	-4,16%	-7,24%	2,97%	-1,71%	-9,13%	10,39%	-24,50%	
66 Charges financières		215 949,02 €	241 171,57 €	230 318,24 €	216 709,52 €	193 432,06 €	179 838,87 €	172 677,19 €	157 533,46 €	2,22%
Evolution par référence à l'année N-1		17,73%	11,68%	-4,50%	-5,91%	-10,74%	-7,03%	-3,98%	-8,77%	
67 Charges exceptionnelles		126 467,51 €	163 411,06 €	202 309,12 €	9 775,08 €	5 240,27 €	26 497,13 €	27 661,28 €	166 588,19 €	2,34%
Evolution par référence à l'année N-1		843,17%	29,21%	23,80%	-95,17%	-46,39%	405,64%	4,39%	502,24%	
023 Virement à la section de Fonctionnement		788 050,00 €	508 500,00 €	500 000,00 €	1 233 000,00 €	554 466,93 €	813 495,27 €	962 742,26 €	958 946,48 €	
042 Opérations d'ordre de transfert		499 160,53 €	184 673,18 €	194 040,88 €	415 934,27 €	190 723,84 €	355 704,88 €	304 728,92 €	462 790,78 €	6,51%
Evolution par référence à l'année N-1		-80,38%	-63,00%	5,07%	114,35%	-54,15%	86,50%	-14,33%	51,87%	
TOTAL	6 884 283,74 €	6 834 437,67 €	7 010 708,47 €	6 865 281,15 €	6 723 258,94 €	6 875 249,34 €	7 261 995,05 €	7 110 986,93 €	100,00%	
EVOLUTION GENERALE PAR RAPPORT A L'ANNEE N-1	-19,81%	-0,72%	2,58%	-2,07%	-2,07%	2,26%	5,63%	-2,08%		
Recettes	013 Produits de gestion courante	261 388,94 €	260 583,35 €	231 388,86 €	184 474,82 €	185 553,86 €	197 533,11 €	125 651,69 €	79 936,68 €	0,94%
	Evolution par référence à l'année N-1	140,08%	-0,31%	-11,20%	-20,27%	0,58%	6,46%	-36,39%	-36,38%	
	70 Produits des services	71 360,36 €	81 599,26 €	87 691,38 €	88 531,21 €	84 108,03 €	109 642,14 €	136 915,40 €	82 567,73 €	0,97%
	Evolution par référence à l'année N-1	-21,01%	14,35%	7,47%	0,96%	-5,00%	30,36%	24,87%	-39,69%	
	73 Impôts et taxes	3 108 456,06 €	3 211 666,99 €	3 370 350,45 €	3 372 170,43 €	3 351 597,80 €	3 492 292,09 €	3 678 606,30 €	3 570 618,42 €	41,79%
	Evolution par référence à l'année N-1	1,98%	3,21%	4,71%	0,05%	-0,61%	4,03%	5,06%	-3,02%	
	74 Dotations et participations	3 610 078,86 €	3 520 474,47 €	3 734 670,78 €	3 383 574,07 €	3 420 813,72 €	3 444 297,00 €	3 466 405,99 €	3 635 562,64 €	42,55%
	Evolution par référence à l'année N-1	-0,64%	-2,48%	6,08%	-9,40%	1,10%	0,69%	0,64%	4,88%	
	75 Autres produits de gestion courante	116 456,36 €	116 596,78 €	83 013,01 €	133 471,35 €	148 928,99 €	101 406,76 €	164 757,55 €	142 421,33 €	1,67%
	Evolution par référence à l'année N-1	-23,69%	0,12%	-28,80%	60,78%	11,58%	-31,91%	62,47%	-13,56%	
	76 Produits financiers	388,62 €	367,76 €	288,04 €	266,70 €	274,32 €	228,60 €	228,60 €	5,74 €	0,00%
	Evolution par référence à l'année N-1	-19,61%	-5,67%	-27,68%	-8,00%	2,78%	-20,00%	0,00%	-3882,58%	
	77 Produits exceptionnels	337 662,04 €	225 008,91 €	21 241,05 €	1 118 180,54 €	54,17 €	137 806,42 €	112 890,08 €	32 440,31 €	0,38%
Evolution par référence à l'année N-1	-78,58%	-33,36%	-90,56%	5164,24%	-100,00%	254296,20%	-18,08%	-71,26%		
042 Opérations d'ordre de Fonctionnement	- €	- €	62 081,13 €	104 711,27 €	10 266,93 €	91 941,93 €	480,43 €	15 217,51 €	0,18%	
Evolution par référence à l'année N-1	-100,00%		68,67%		-90,20%	795,52%	-99,48%	3067,48%		
002 Excédent de fonctionnement ordinaire	396 585,89 €	418 093,39 €	399 953,24 €	462 724,11 €	682 823,35 €	605 739,84 €	841 453,56 €	984 447,51 €	11,52%	
Evolution par référence à l'année N-1	27,25%	5,42%	-4,34%	15,69%	47,57%	-11,29%	38,91%	16,99%		
TOTAL	7 902 377,13 €	7 834 390,91 €	7 990 677,94 €	8 848 104,50 €	7 884 421,17 €	8 180 887,89 €	8 527 389,60 €	8 543 217,87 €	100,00%	
EVOLUTION GENERALE PAR RAPPORT A L'ANNEE N-1	-19,37%	-0,86%	1,99%	10,73%	-10,89%	3,76%	4,24%	0,19%		



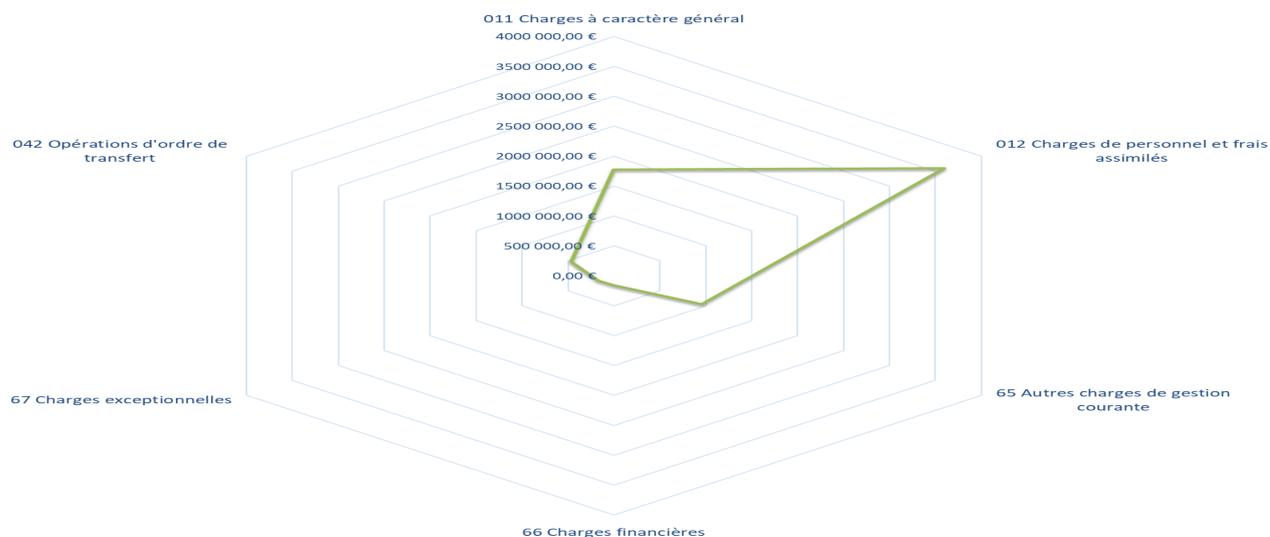
Répartition des Dépenses de Fonctionnement pour 2020



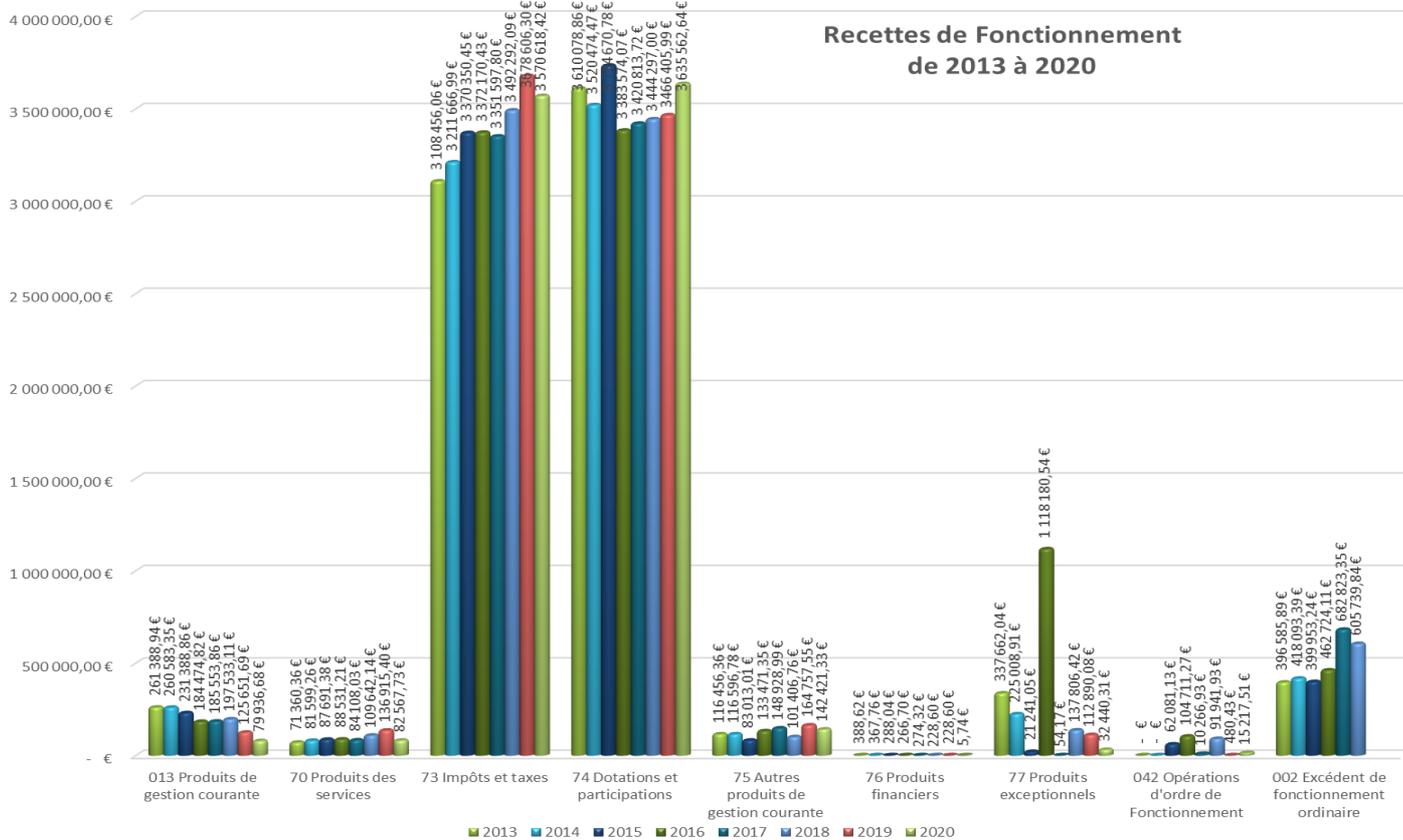
Dépenses de Fonctionnement de 2013 à 2020

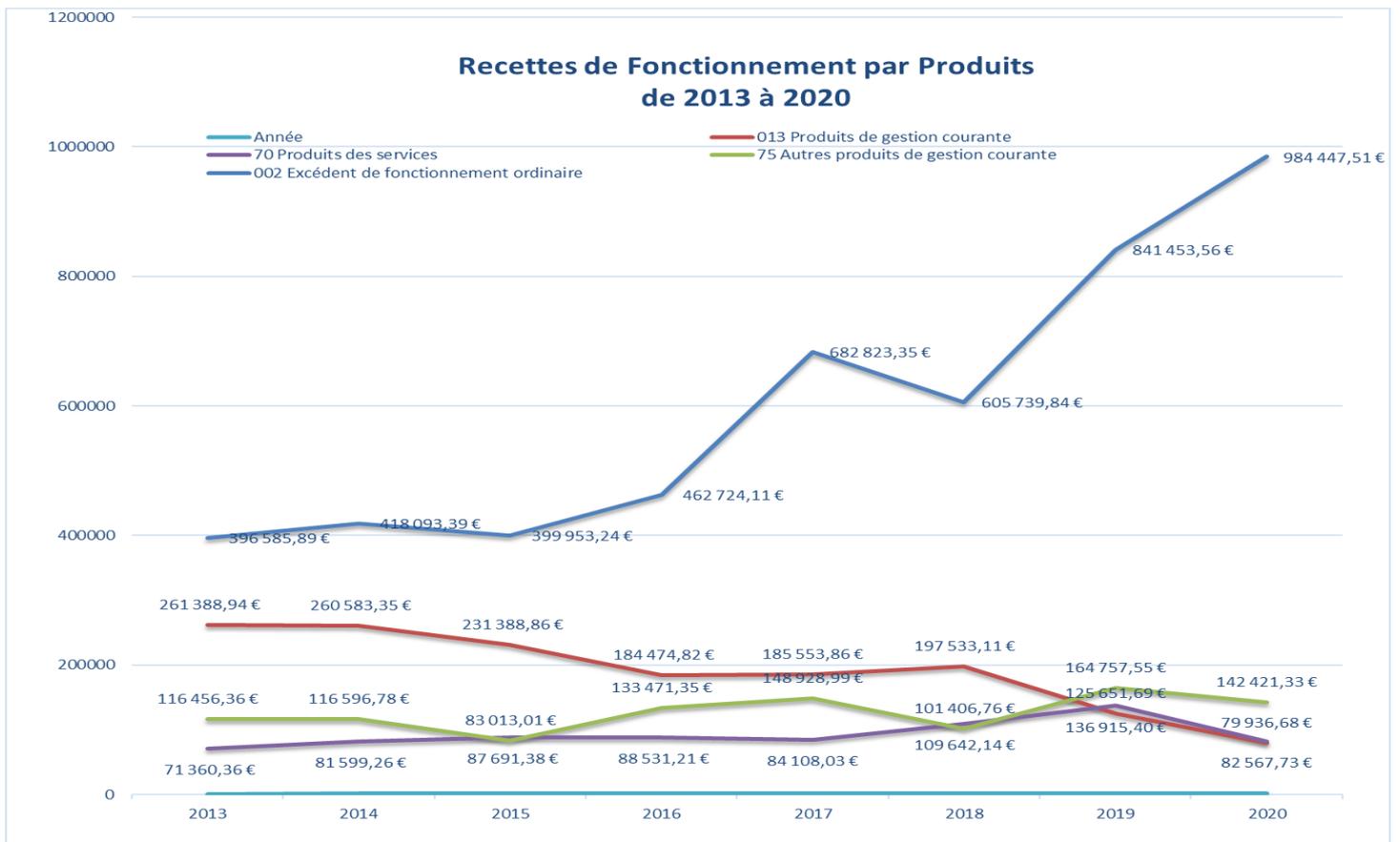
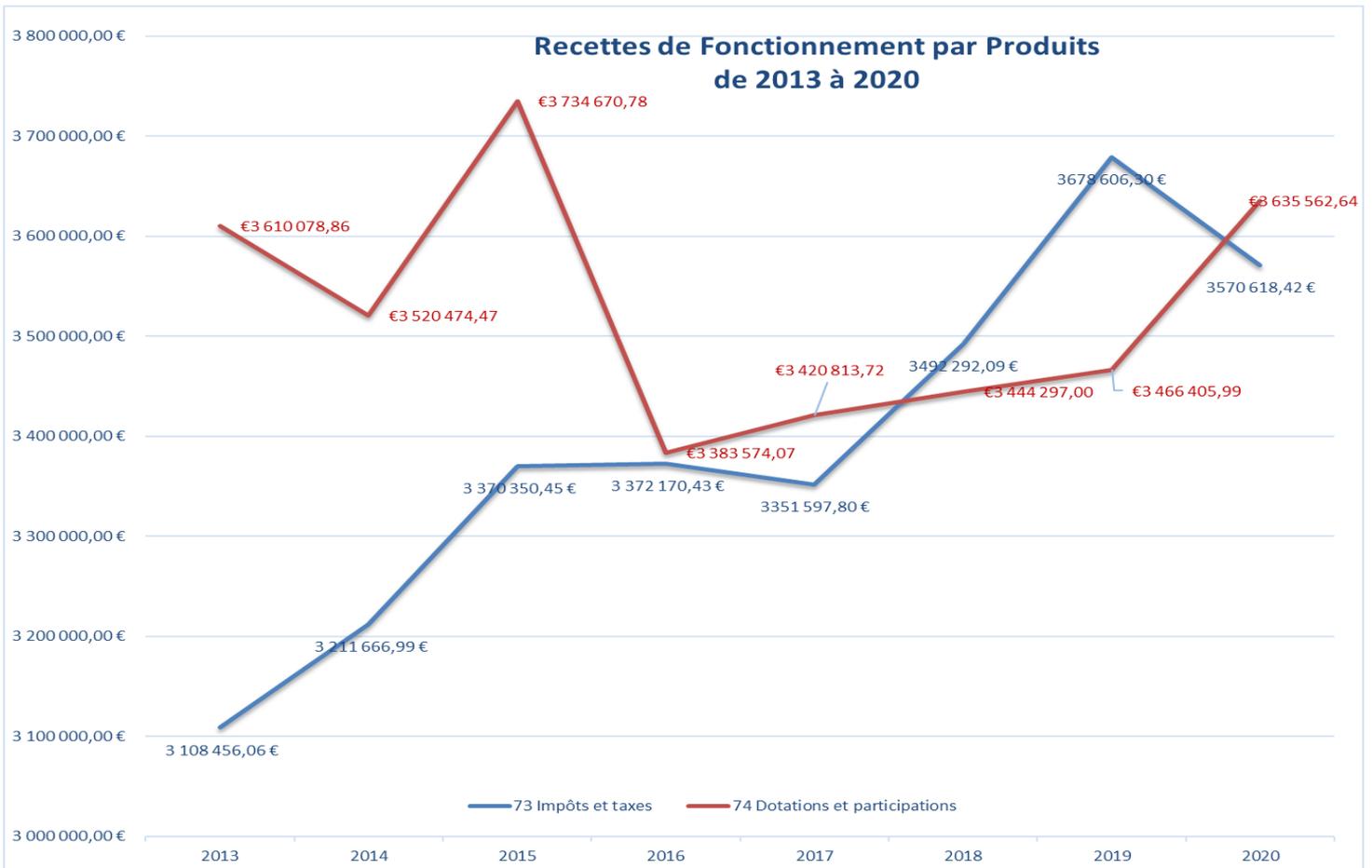


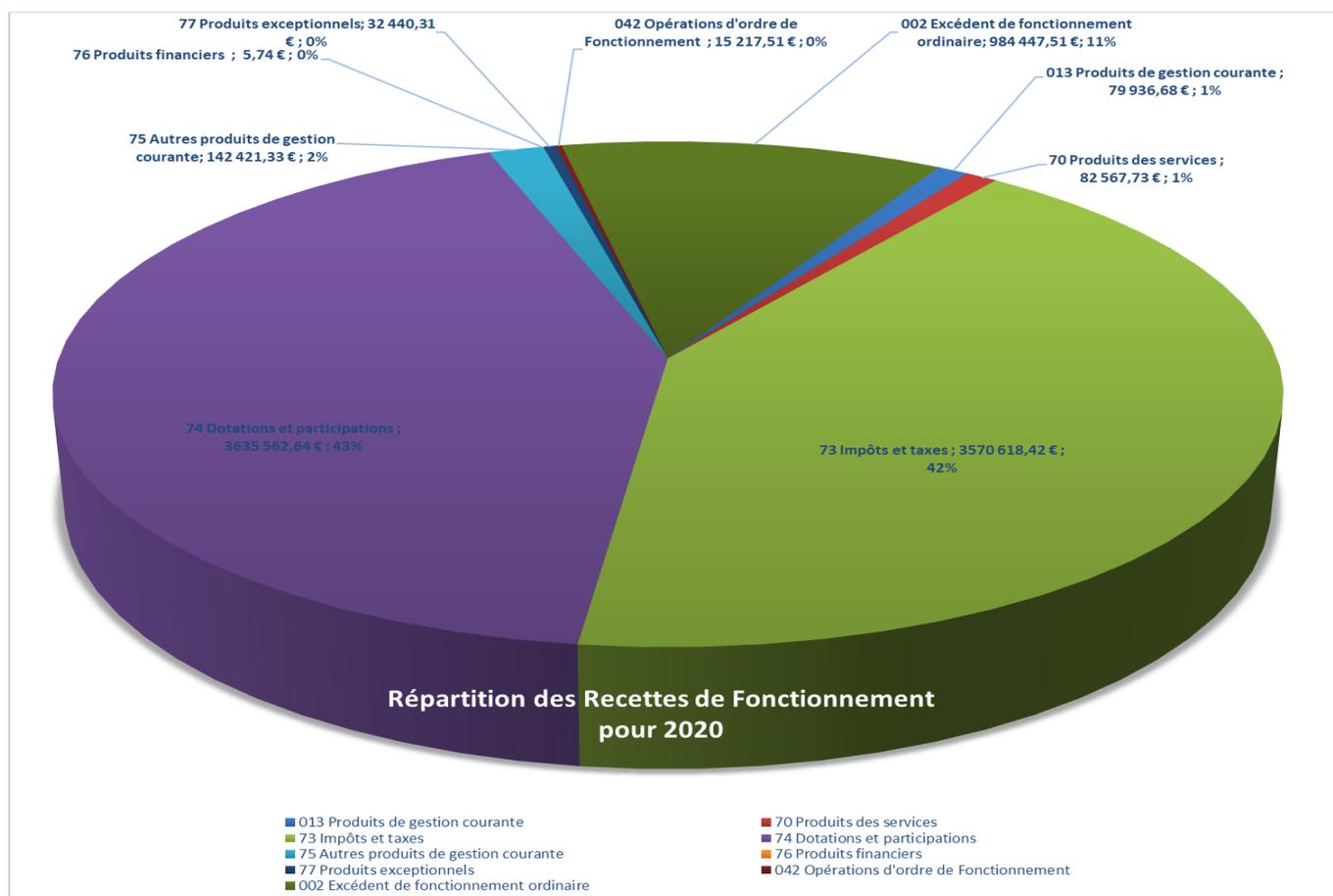
Dépenses de Fonctionnement 2020



Recettes de Fonctionnement de 2013 à 2020



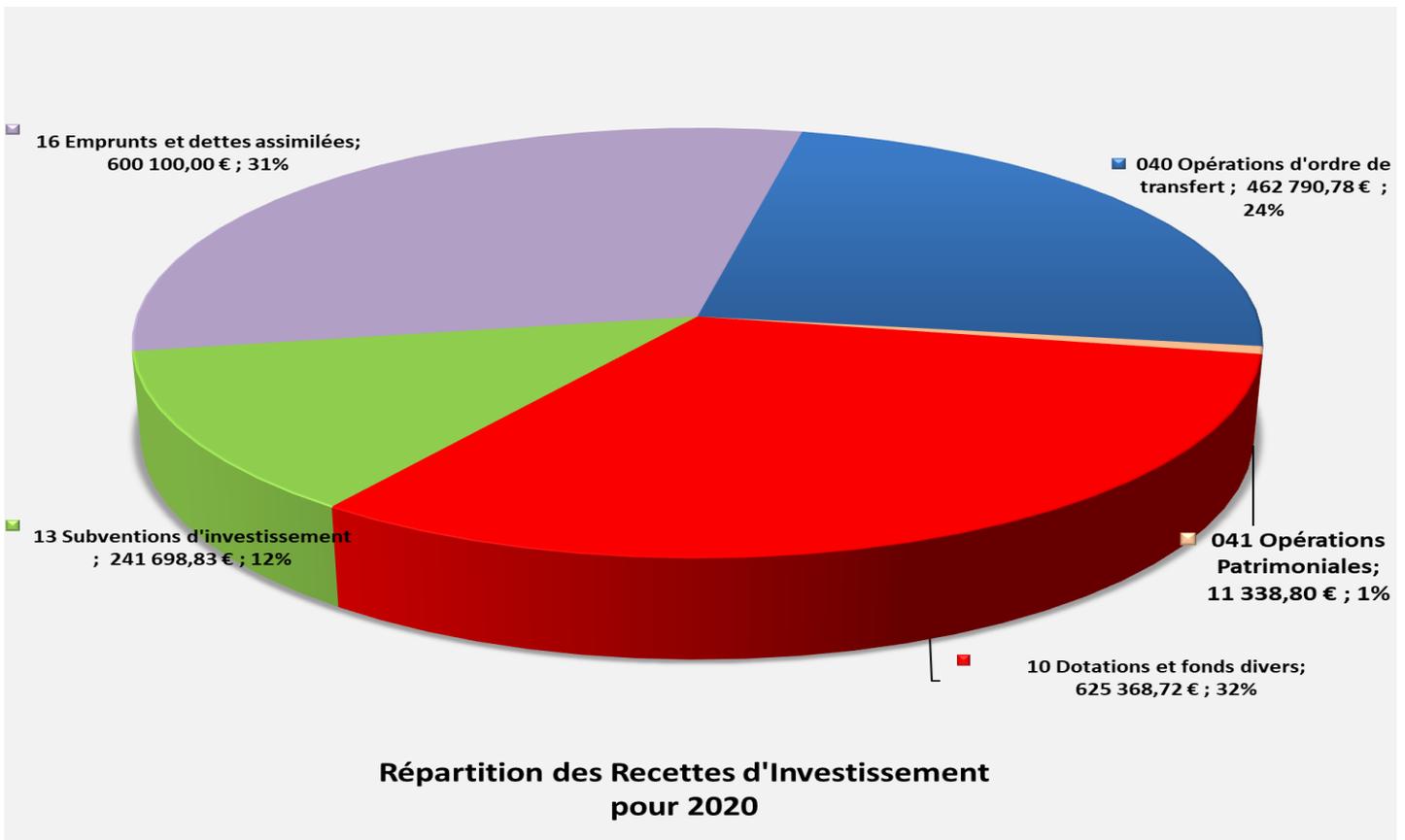
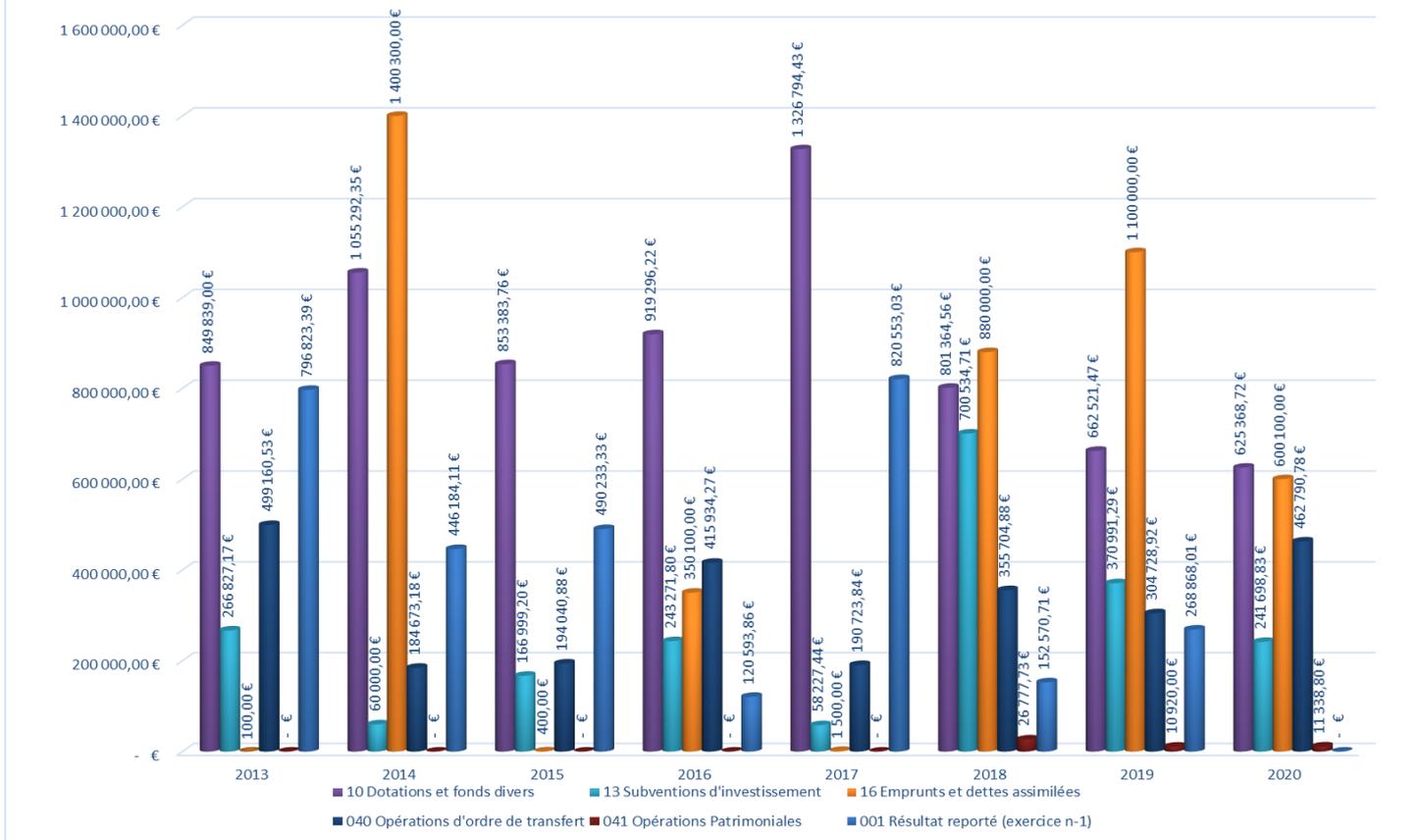




Partie II- Réalisations pour l'Investissement de 2013 à 2020

	Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Pourcentage du chapitre sur la section	
Recettes	10 Dotations et fonds divers	849 839,00 €	1 055 292,35 €	853 383,76 €	919 296,22 €	1 326 794,43 €	801 364,56 €	662 521,47 €	625 368,72 €	32,21%	
	13 Subventions d'investissement	266 827,17 €	60 000,00 €	166 999,20 €	243 271,80 €	58 227,44 €	700 534,71 €	370 991,29 €	241 698,83 €	12,45%	
	16 Emprunts et dettes assimilées	100,00 €	1 400 300,00 €	400,00 €	350 100,00 €	1 500,00 €	880 000,00 €	1 100 000,00 €	600 100,00 €	30,91%	
	040 Opérations d'ordre de transfert	499 160,53 €	184 673,18 €	194 040,88 €	415 934,27 €	190 723,84 €	355 704,88 €	304 728,92 €	462 790,78 €	23,84%	
	041 Opérations Patrimoniales	- €	- €	- €	- €	- €	26 777,73 €	10 920,00 €	11 338,80 €	0,58%	
	21 Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €	2 160,00 €	- €	- €	- €	- €	
	23 Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €	1 029,60 €	- €	- €	- €	- €	
	001 Résultat reporté (exercice n-1)	796 823,39 €	446 184,11 €	490 233,33 €	120 593,86 €	820 553,03 €	152 570,71 €	268 868,01 €	- €	0,00%	
	Virement de la section de Fonctionnement	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
	23 annulation Opération d'équipement	- €	13 493,16 €	43 153,02 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
	024 Produit de cessions d'immobilisations	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
	Total	2 412 750,09 €	3 159 942,80 €	1 748 210,19 €	2 049 196,15 €	2 400 988,34 €	2 916 952,59 €	2 718 029,69 €	1 941 297,13 €	100,00%	
	Dépenses	Opérations d'équipement	1 472 400,47 €	2 193 537,59 €	1 269 828,19 €	621 854,05 €	1 703 915,48 €	1 957 564,10 €	2 278 142,52 €	1 571 923,26 €	65,87%
<i>Evolution par référence à l'année N-1</i>		- 783 532,56 €	721 137,12 €	- 923 709,40 €	- 647 974,14 €	1 082 061,43 €	253 648,62 €	320 578,42 €	- 706 219,26 €		
16 Emprunts et dettes assimilées		494 165,51 €	476 171,88 €	482 750,29 €	502 077,80 €	534 235,22 €	571 800,82 €	571 320,66 €	645 132,56 €	27,03%	
<i>Evolution par référence à l'année N-1</i>		36 691,74 €	- 17 993,63 €	6 578,41 €	19 327,51 €	32 157,42 €	37 565,60 €	- 480,16 €	73 811,90 €		
040 Opérations d'ordre de transfert		- €	- €	62 081,13 €	104 711,27 €	10 266,93 €	91 941,93 €	480,43 €	15 217,51 €	0,64%	
041 Opérations Patrimoniales		- €	- €	- €	- €	- €	26 777,73 €	10 920,00 €	11 338,80 €	0,48%	
001 Résultat reporté (exercice n-1)		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	142 833,92 €	5,99%	
Total		1 966 565,98 €	2 669 709,47 €	1 814 659,61 €	1 228 643,12 €	2 248 417,63 €	2 648 084,58 €	2 860 863,61 €	2 386 446,05 €	100,00%	

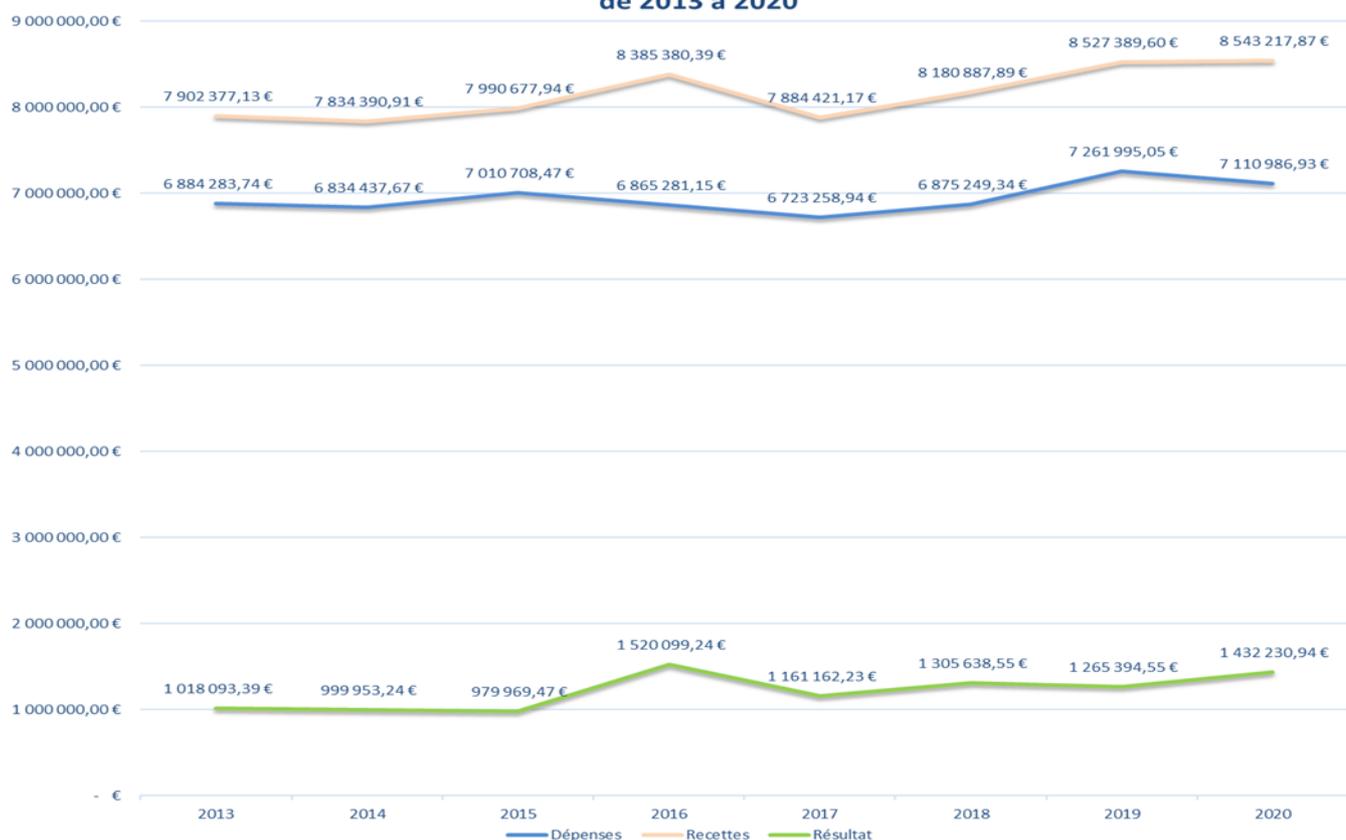
Recettes d'Investissement de 2013 à 2020



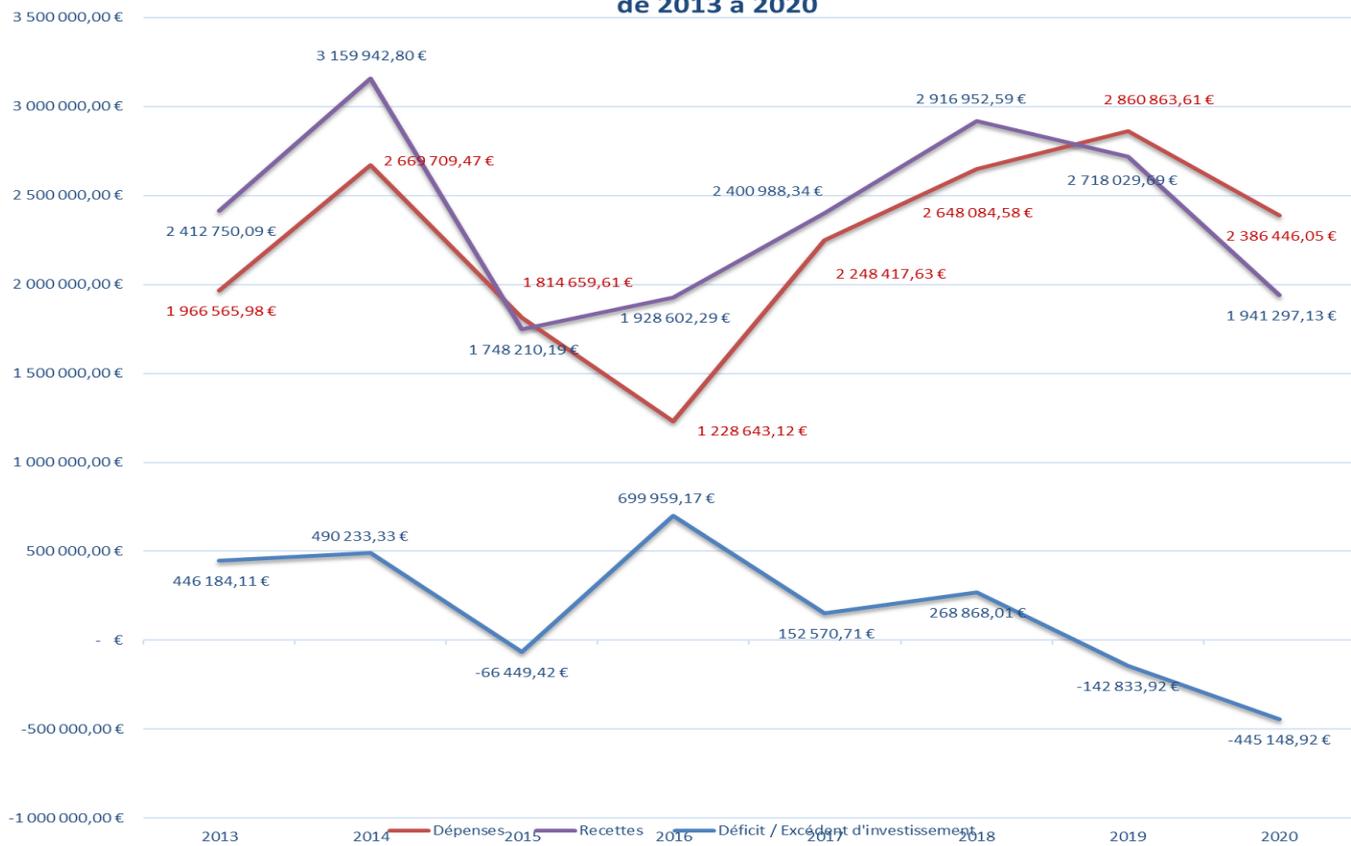
Partie III- Totaux pour les Réalisations de 2013 à 2020

	Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Fonctionnement								
Dépenses		6 884 283,74 €	6 834 437,67 €	7 010 708,47 €	6 865 281,15 €	6 723 258,94 €	6 875 249,34 €	7 261 995,05 €	7 110 986,93 €
Evolution par référence à l'année N-1		-24,70%	-0,73%	2,51%	-2,12%	-2,11%	2,21%	5,33%	-2,12%
Recettes		7 902 377,13 €	7 834 390,91 €	7 990 677,94 €	8 385 380,39 €	7 884 421,17 €	8 180 887,89 €	8 527 389,60 €	8 543 217,87 €
Evolution par référence à l'année N-1		-24,03%	-0,87%	1,96%	4,71%	-6,35%	3,62%	4,06%	0,19%
Résultat		1 018 093,39 €	999 953,24 €	979 969,47 €	1 520 099,24 €	1 161 162,23 €	1 305 638,55 €	1 265 394,55 €	1 432 230,94 €
Evolution par référence à l'année N-1		-16,32%	-1,78%	-2,00%	55,12%	-23,61%	12,44%	-3,08%	13,18%
Investissement									
Dépenses		1 966 565,98 €	2 669 709,47 €	1 814 659,61 €	1 228 643,12 €	2 248 417,63 €	2 648 084,58 €	2 860 863,61 €	2 386 446,05 €
Evolution par référence à l'année N-1		-48,55%	35,75%	-32,03%	-32,29%	83,00%	17,78%	8,04%	-16,58%
Recettes		2 412 750,09 €	3 159 942,80 €	1 748 210,19 €	1 928 602,29 €	2 400 988,34 €	2 916 952,59 €	2 718 029,69 €	1 941 297,13 €
Evolution par référence à l'année N-1		-47,77%	30,97%	-44,68%	10,32%	24,49%	21,49%	-6,82%	-28,58%
Déficit / Excédent d'investissement		446 184,11 €	490 233,33 €	- 66 449,42 €	699 959,17 €	152 570,71 €	268 868,01 €	- 142 833,92 €	- 445 148,92 €
Restes à réaliser :									
Dépenses		3 214 800,00 €	1 514 000,00 €	847 800,00 €	2 233 400,00 €	1 611 479,10 €	1 085 004,29 €	375 019,60 €	485 602,75 €
Evolution par référence à l'année N-1		18,86%	-52,91%	-44,00%	163,43%	-27,85%	-32,67%	-65,44%	29,49%
Recettes		2 266 649,00 €	630 549,00 €	560 300,00 €	248 600,00 €	903 486,00 €	351 951,29 €	236 906,48 €	541 011,39 €
Evolution par référence à l'année N-1		58,62%	-72,18%	-11,14%	-55,63%	263,43%	-61,05%	-32,69%	128,36%

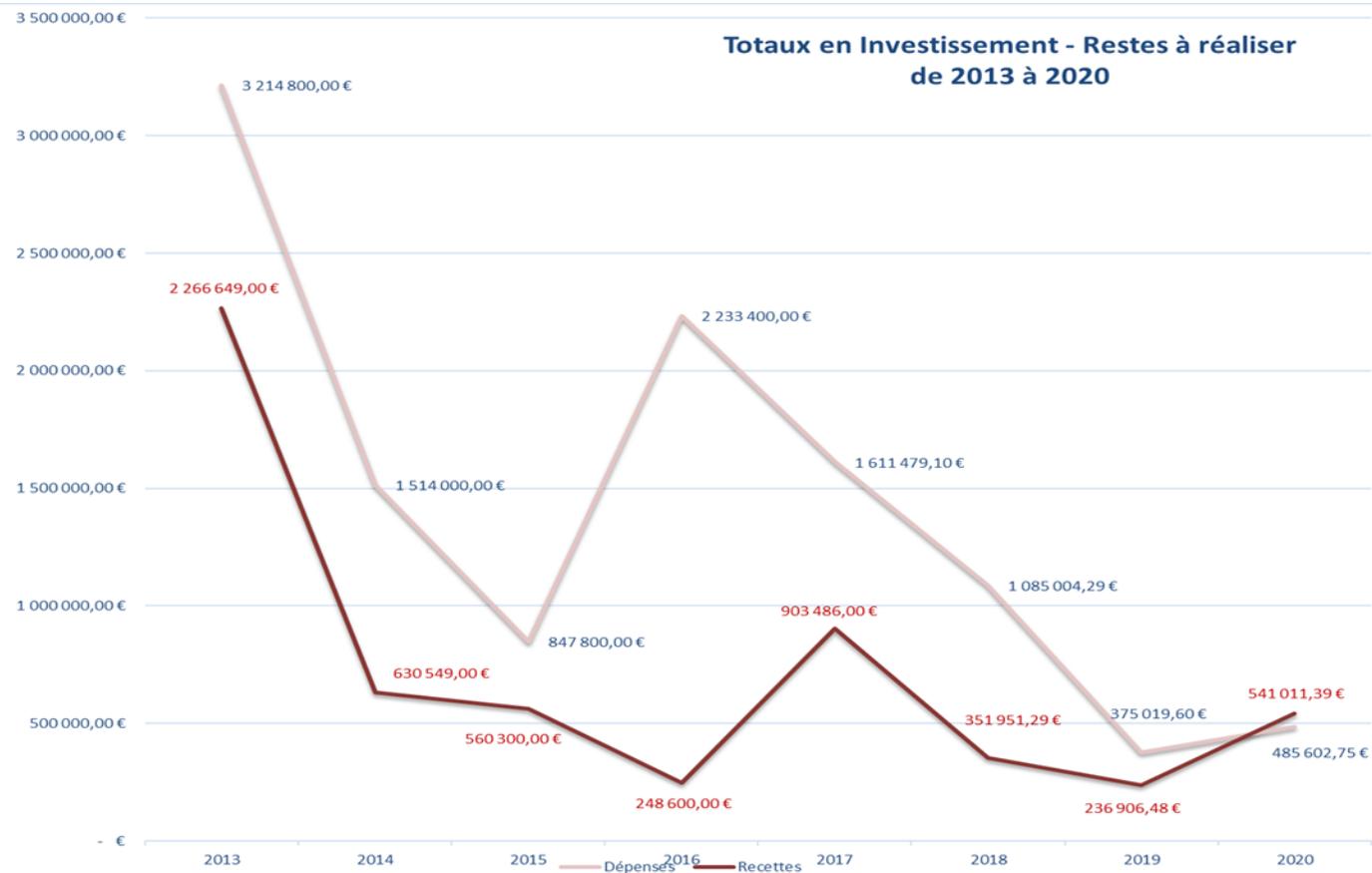
Totaux pour les Réalisations en Fonctionnement de 2013 à 2020



Totaux en Investissement de 2013 à 2020

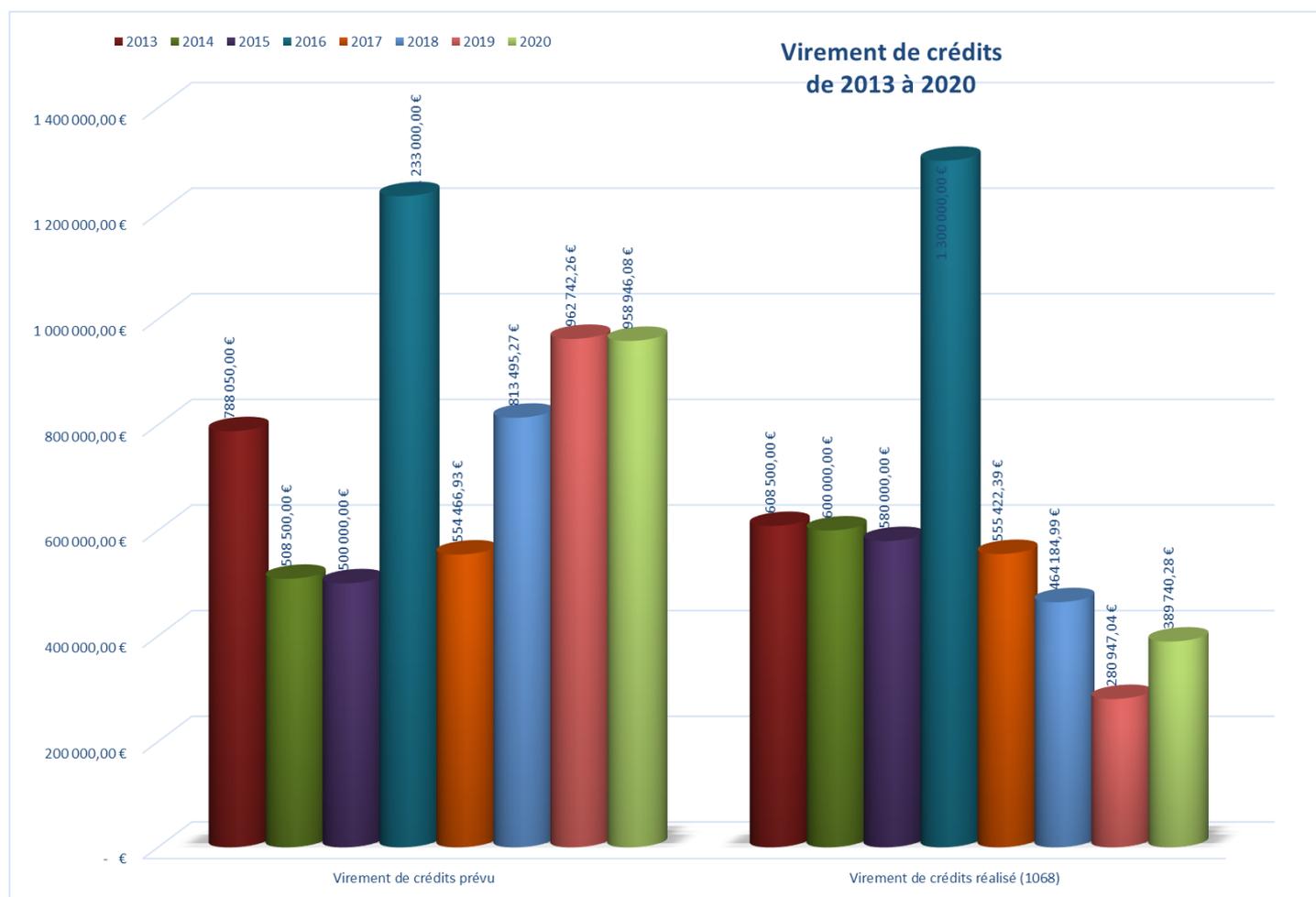


Totaux en Investissement - Restes à réaliser de 2013 à 2020



Partie IV- Virements de crédits de 2013 à 2020

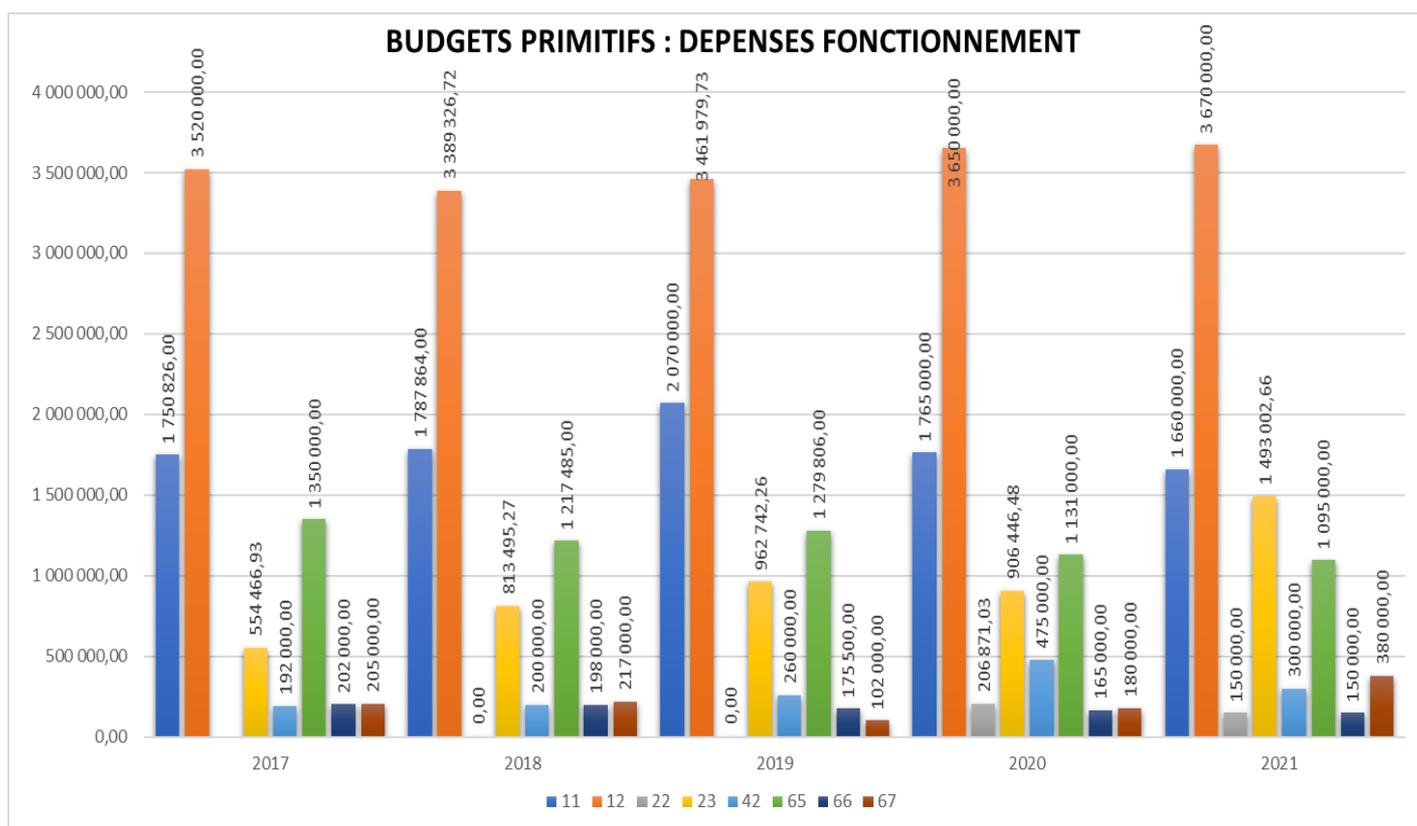
Virement	Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Virement de crédits prévu		788 050,00 €	508 500,00 €	500 000,00 €	1 233 000,00 €	554 466,93 €	813 495,27 €	962 742,26 €
Virement de crédits réalisé (1068)		608 500,00 €	600 000,00 €	580 000,00 €	1 300 000,00 €	555 422,39 €	464 184,99 €	280 947,04 €	389 740,28 €
Evolution par référence à l'année N-1		-25,79%	-1,40%	-3,33%	124,14%	-57,28%	-16,43%	-39,48%	38,72%



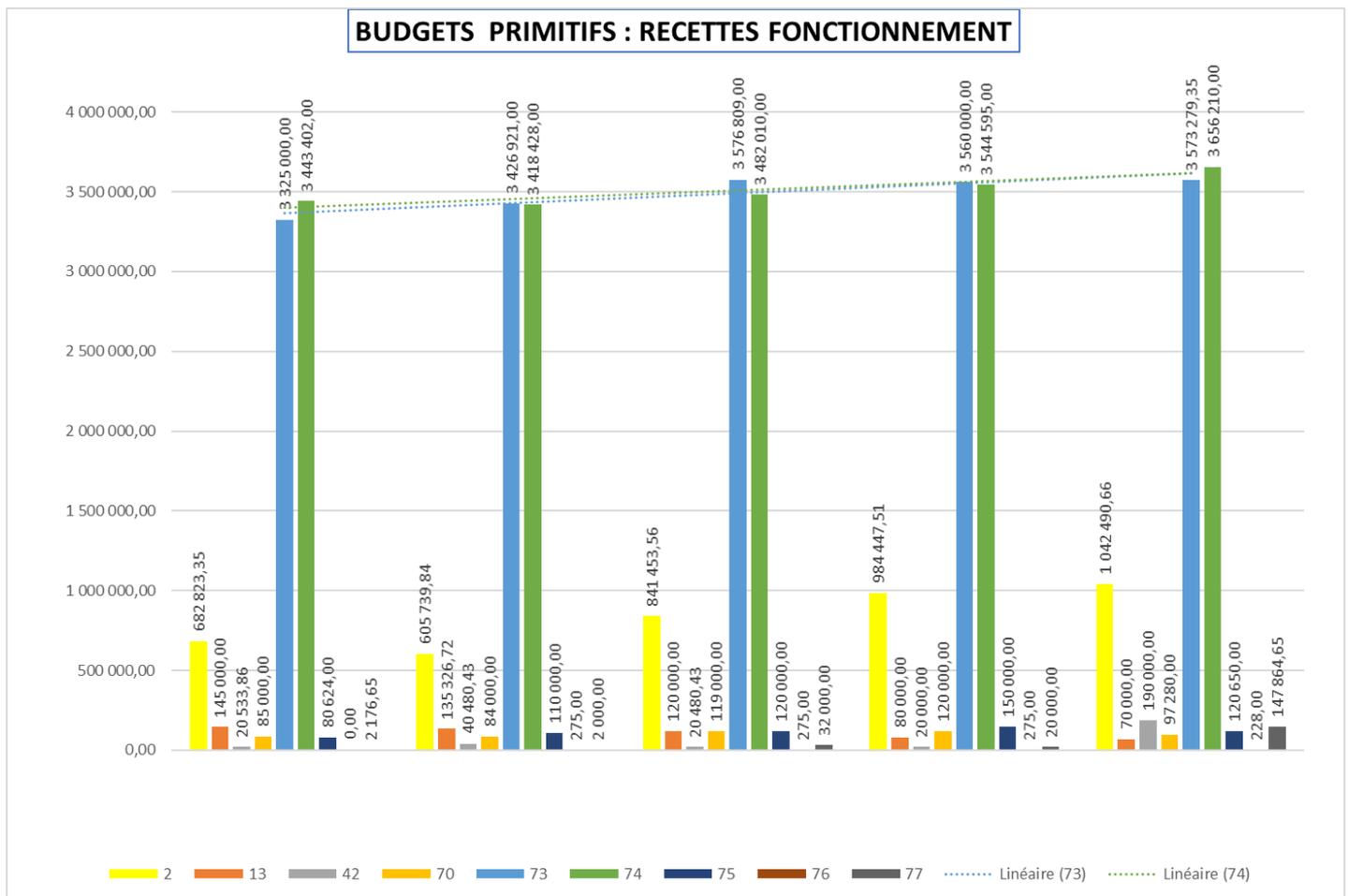
Tableaux et graphiques analyse prospective

Budget de Fonctionnement

D	2017	2018	2019	2020	2021
11	1 750 826,00	1 787 864,00	2 070 000,00	1 765 000,00	1 660 000,00
12	3 520 000,00	3 389 326,72	3 461 979,73	3 650 000,00	3 670 000,00
22		0,00	0,00	206 871,03	150 000,00
23	554 466,93	813 495,27	962 742,26	906 446,48	1 493 002,66
42	192 000,00	200 000,00	260 000,00	475 000,00	300 000,00
65	1 350 000,00	1 217 485,00	1 279 806,00	1 131 000,00	1 095 000,00
66	202 000,00	198 000,00	175 500,00	165 000,00	150 000,00
67	205 000,00	217 000,00	102 000,00	180 000,00	380 000,00
Total	7 774 292,93	7 823 170,99	8 312 027,99	8 479 317,51	8 898 002,66



R	2017	2018	2019	2020	2021
2	682 823,35	605 739,84	841 453,56	984 447,51	1 042 490,66
13	145 000,00	135 326,72	120 000,00	80 000,00	70 000,00
42	20 533,86	40 480,43	20 480,43	20 000,00	190 000,00
70	85 000,00	84 000,00	119 000,00	120 000,00	97 280,00
73	3 325 000,00	3 426 921,00	3 576 809,00	3 560 000,00	3 573 279,35
74	3 443 402,00	3 418 428,00	3 482 010,00	3 544 595,00	3 656 210,00
75	80 624,00	110 000,00	120 000,00	150 000,00	120 650,00
76	0,00	275,00	275,00	275,00	228,00
77	2 176,65	2 000,00	32 000,00	20 000,00	147 864,65
Total	7 784 559,86	7 823 170,99	8 312 027,99	8 479 317,51	8 898 002,66



NIVEAU D'INVESTISSEMENT 2021

GESTION PROSPECTIVE 2021	Proposition 1	Proposition 2	Proposition 3	Proposition 4
Encours de dette au 1er Janvier 2021	5 542 080,96	5 542 080,96	5 542 080,96	5 542 080,96
Emprunt mobilisé	0,00	600 000,00	900 000,00	1 200 000,00
Emprunt remboursé en capital	655 000,00	655 000,00	655 000,00	655 000,00
Encours au 31 Décembre N	4 887 080,96	5 487 080,96	5 787 080,96	6 087 080,96
FLUX NET DE DETTE	-655 000,00	-55 000,00	245 000,00	545 000,00
NOUVELLES OPERATIONS INVESTISSEMENT	1 505 787,60	2 105 787,60	2 405 787,60	2 727 387,60

PROPOSITION 1 : Sans nouvel emprunt

BUDGET 2021	PROPOSITION 1 - RECOURS A L'EMPRUNT : 0€	Total Investissements	2 646 390,35 €
Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
N°	Chapitres	Exercice 2021	Exercice 2021
011	Charges à caractère général	1 660 000,00 €	013 Produits de gestion courante
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 670 000,00 €	70 Produits des services
65	Autres charges de gestion courante	1 095 000,00 €	73 Impôts et taxes
			74 Dotations et participations
			75 Autres produits de gestion courante
66	Charges financières	150 000,00 €	76 Produits financiers
67	Charges exceptionnelles	380 000,00 €	77 Produits exceptionnels
042	Opérations d'ordre de transfert	300 000,00 €	002 Excédent de fonctionnement reporté
023	Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement	1 493 002,66 €	
022	Dépenses Imprévues	150 000,00 €	042 Travaux en régie
TOTAL DES DEPENSES		8 898 002,66	TOTAL DES RECETTES
			8 898 002,66 €
Investissement			
Dépenses		Recettes	
N°	Chapitres	Exercice 2021	Exercice 2021
001	Déficit reporté	389 740,28 €	001 Excédent reporté
	Restes à réaliser 2020	485 602,75 €	Restes à réaliser 2020
			021 Virement section de fonctionnement
16	Emprunts et dettes assimilées	655 000,00 €	024 Produits des cessions d'immobilisations
	Opérations nouvelles	1 505 787,60 €	040 Opérations transferts entre sections
	<i>Voir ANNEXE tableau d'Investissement total à prioriser</i>		
20	Amortissement crèche DSP	70 000,00 €	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé
27	Participation Concession	100 000,00 €	10 Dotations et fonds divers (FCTVA + Taxe aména)
040	Travaux en régie + reprise provisions	190 000,00 €	13 Subventions d'Investissement
TOTAL DES DEPENSES		3 396 130,63 €	16 Emprunts et dettes
			TOTAL DES RECETTES
			3 396 130,63 €

PROPOSITION 2 : Avec un emprunt de 600 000,00 €

BUDGET 2021		PROPOSITION 2- RECOURS A L'EMPRUNT : 600 000€		Total Investissements		3 246 390,35 €	
Fonctionnement							
Dépenses				Recettes			
N°	Chapitres	Exercice 2021		N°	Chapitres	Exercice 2021	
011	Charges à caractère général	1 660 000,00 €		013	Produits de gestion courante	70 000,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 670 000,00 €		70	Produits des services	97 280,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	1 095 000,00 €		73	Impôts et taxes	3 573 279,35 €	
				74	Dotations et participations	3 656 210,00 €	
				75	Autres produits de gestion courante	120 650,00 €	
66	Charges financières	150 000,00 €		76	Produits financiers	228,00 €	
67	Charges exceptionnelles	380 000,00 €		77	Produits exceptionnels	147 864,65 €	
042	Opérations d'ordre de transfert	300 000,00 €		002	Excédent de fonctionnement reporté	1 042 490,66 €	
023	Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement	1 493 002,66 €		042	Travaux en régie	190 000,00 €	
022	Dépenses Imprévues	150 000,00 €					
TOTAL DES DEPENSES		8 898 002,66		TOTAL DES RECETTES		8 898 002,66 €	
Investissement							
Dépenses				Recettes			
N°	Chapitres	Exercice 2021		N°	Chapitres	Exercice 2021	
001	Déficit reporté	389 740,28 €		001	Excédent reporté		
	Restes à réaliser 2020	485 602,75 €			Restes à réaliser 2020	541 011,39 €	
16	Emprunts et dettes assimilées	655 000,00 €		021	Virement section de fonctionnement	1 493 002,66 €	
	Opérations nouvelles	2 105 787,60 €		024	Produits des cessions d'Immobilisations	- €	
	<i>Voir ANNEXE tableau d'Investissement total à prioriser</i>			040	Opérations transferts entre sections	300 000,00 €	
20	Amortissement crèche DSP	70 000,00 €		1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	346 939,58 €	
27	Participation Concession	100 000,00 €		10	Dotations et fonds divers (FCTVA + Taxe aména)	315 000,00 €	
040	Travaux en régie + reprise provisions	190 000,00 €		13	Subventions d'Investissement	400 177,00 €	
TOTAL DES DEPENSES		3 996 130,63 €		16	Emprunts et dettes	600 000,00 €	
				TOTAL DES RECETTES		3 996 130,63 €	

PROPOSITION 3 : Avec un emprunt de 900 000,00 €

BUDGET 2021		PROPOSITION 3- RECOURS A L'EMPRUNT : 900 000€		Total Investissements		3 546 390,35 €	
Fonctionnement							
Dépenses				Recettes			
N°	Chapitres	Exercice 2021		N°	Chapitres	Exercice 2021	
011	Charges à caractère général	1 660 000,00 €		013	Produits de gestion courante	70 000,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 670 000,00 €		70	Produits des services	97 280,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	1 095 000,00 €		73	Impôts et taxes	3 573 279,35 €	
				74	Dotations et participations	3 656 210,00 €	
				75	Autres produits de gestion courante	120 650,00 €	
66	Charges financières	150 000,00 €		76	Produits financiers	228,00 €	
67	Charges exceptionnelles	380 000,00 €		77	Produits exceptionnels	147 864,65 €	
042	Opérations d'ordre de transfert	300 000,00 €		002	Excédent de fonctionnement reporté	1 042 490,66 €	
023	Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement	1 493 002,66 €		042	Travaux en régie	190 000,00 €	
022	Dépenses Imprévues	150 000,00 €					
TOTAL DES DEPENSES		8 898 002,66		TOTAL DES RECETTES		8 898 002,66 €	
Investissement							
Dépenses				Recettes			
N°	Chapitres	Exercice 2021		N°	Chapitres	Exercice 2021	
001	Déficit reporté	389 740,28 €		001	Excédent reporté		
	Restes à réaliser 2020	485 602,75 €			Restes à réaliser 2020	541 011,39 €	
16	Emprunts et dettes assimilées	655 000,00 €		021	Virement section de fonctionnement	1 493 002,66 €	
	Opérations nouvelles	2 405 787,60 €		024	Produits des cessions d'Immobilisations	- €	
	<i>Voir ANNEXE tableau d'Investissement total à prioriser</i>			040	Opérations transferts entre sections	300 000,00 €	
20	Amortissement crèche DSP	70 000,00 €		1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	346 939,58 €	
27	Participation Concession	100 000,00 €		10	Dotations et fonds divers (FCTVA + Taxe aména)	315 000,00 €	
040	Travaux en régie + reprise provisions	190 000,00 €		13	Subventions d'Investissement	400 177,00 €	
TOTAL DES DEPENSES		4 296 130,63 €		16	Emprunts et dettes	900 000,00 €	
				TOTAL DES RECETTES		4 296 130,63 €	

PROPOSITION 4 : Avec un emprunt de 1 200 000,00 €

BUDGET 2021		PROPOSITION 4- RECOURS A L'EMPRUNT : 1 200 000€		Total Investissements		3 867 990,35 €	
Fonctionnement							
Dépenses				Recettes			
N°	Chapitres	Exercice 2021		N°	Chapitres	Exercice 2021	
011	Charges à caractère général	1 660 000,00 €		013	Produits de gestion courante	70 000,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 670 000,00 €		70	Produits des services	97 280,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	1 095 000,00 €		73	Impôts et taxes	3 573 279,35 €	
				74	Dotations et participations	3 656 210,00 €	
				75	Autres produits de gestion courante	120 650,00 €	
66	Charges financières	150 000,00 €		76	Produits financiers	228,00 €	
67	Charges exceptionnelles	380 000,00 €		77	Produits exceptionnels	147 864,65 €	
042	Opérations d'ordre de transfert	300 000,00 €		002	Excédent de fonctionnement reporté	1 042 490,66 €	
023	Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement	1 493 002,66 €		042	Travaux en régie	190 000,00 €	
022	Dépenses Imprévues	150 000,00 €					
TOTAL DES DEPENSES		8 898 002,66		TOTAL DES RECETTES		8 898 002,66 €	
Investissement							
Dépenses				Recettes			
N°	Chapitres	Exercice 2021		N°	Chapitres	Exercice 2021	
001	Déficit reporté	389 740,28 €		001	Excédent reporté		
	Restes à réaliser 2020	485 602,75 €			Restes à réaliser 2020	541 011,39 €	
16	Emprunts et dettes assimilées	655 000,00 €		021	Virement section de fonctionnement	1 493 002,66 €	
	Opérations nouvelles	2 727 387,60 €		024	Produits des cessions d'immobilisations	- €	
	<i>Voir ANNEXE tableau d'Investissement total à prioriser</i>			040	Opérations transferts entre sections	300 000,00 €	
20	Amortissement crèche DSP	70 000,00 €		1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	346 939,58 €	
27	Participation Concession	100 000,00 €		10	Dotations et fonds divers (FCTVA + Taxe aména)	315 000,00 €	
040	Travaux en régie + reprise provisions	190 000,00 €		13	Subventions d'Investissement	421 777,00 €	
TOTAL DES DEPENSES		4 617 730,63 €		16	Emprunts et dettes	1 200 000,00 €	
				TOTAL DES RECETTES		4 617 730,63 €	

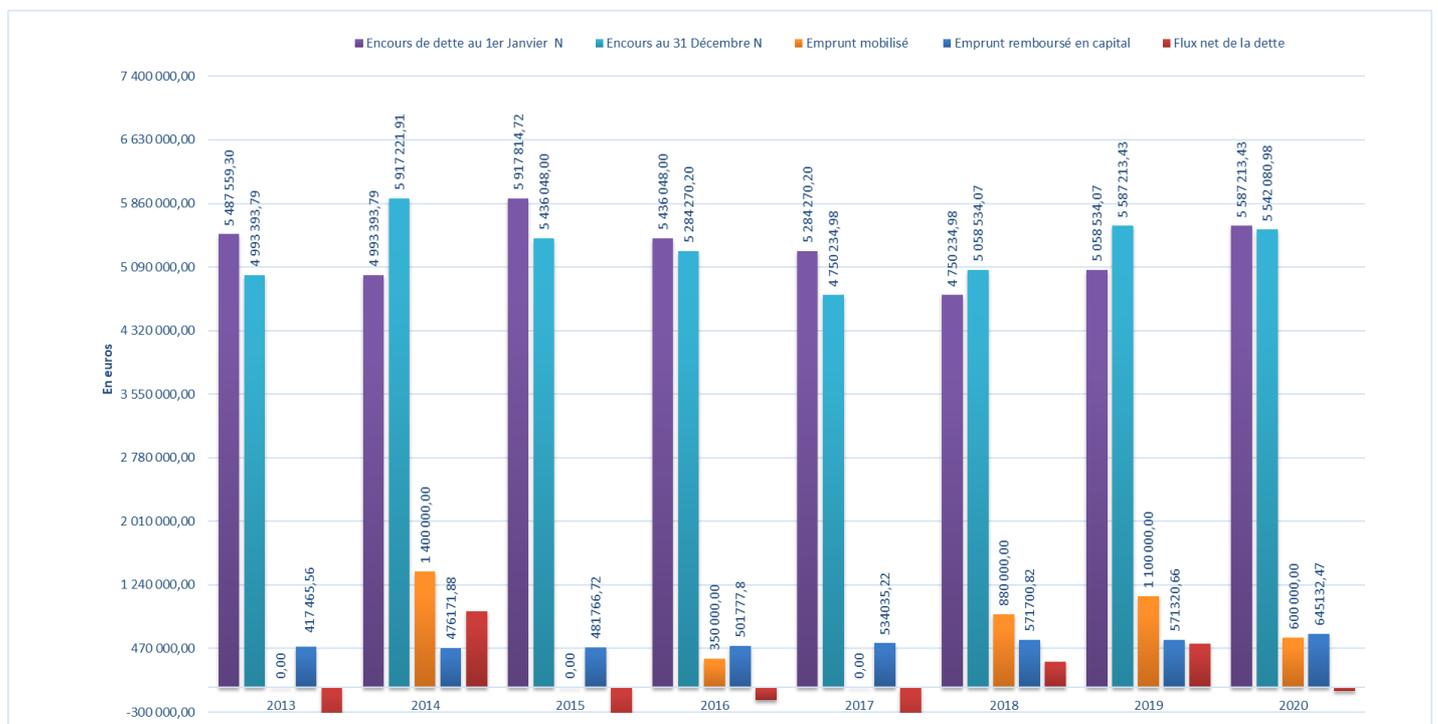
SECONDE PARTIE – LES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS

Autorisations de programme 2020

N° - Intitulé	AP votée	AP révision	AP cumulée	CP antérieurs	CP ouverts 2020	Reste à financer 2021	reste à financer au-delà de 2021
2018-01 - Travaux de mise en œuvre du réseau de Vidéosurveillance	553 507,20 €	-	553 507,20 €	445 401,77 €	104 661,92 €	0,00 €	-
2018-02 - Travaux d'aménagement des voiries et trottoirs rue Gilles Neumans et Cité Mozart	2 539 224,60 €	-	2 539 224,60 €	33 231,00 €	312 268,00 €	344 494,04 €	1 849 231,56 €
2019-01 - Travaux de changement de menuiseries écoles JM BRISON et PASTEUR	376 152,73 €	-	376 152,73 €	41 899,73 €	122 000,00 €	212 253,00 €	-

TROISIÈME PARTIE – LA STRUCTURE ET LA GESTION DE LA DETTE

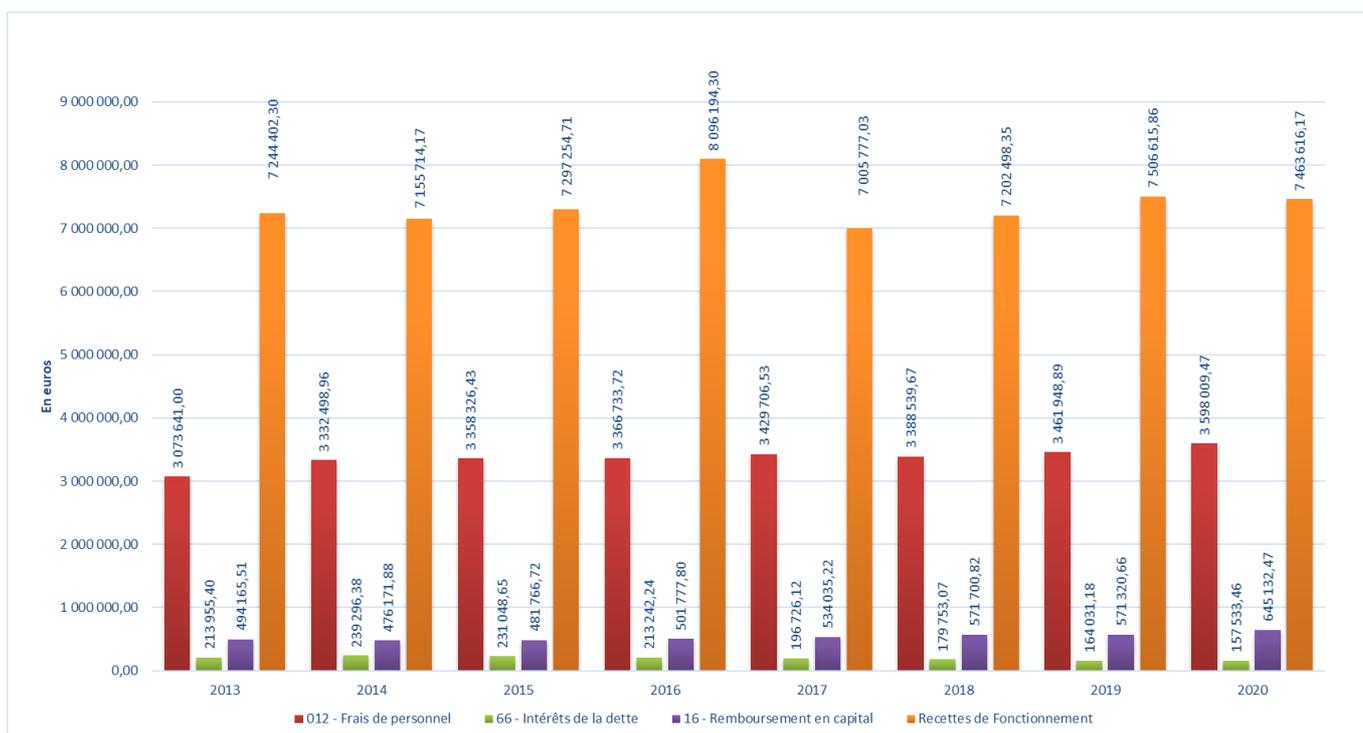
I- Evolution de l'encours de dette									
Flux net de la dette									
	Eléments du calcul	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Le flux net de dette se calcule en enlevant le remboursement du capital de l'exercice au montant de l'emprunt souscrit. Si le flux est positif, cela signifie donc que la collectivité a mobilisé plus d'emprunts qu'elle n'en a remboursés : situation d'endettement. A l'inverse, si le flux net de dette est négatif, cela signifie qu'elle a plus amorti de dette, qu'elle n'en a mobilisée : situation de désendettement.	Encours de dette au 1er Janvier N	5 487 559,30	4 993 393,79	5 917 814,72	5 436 048,00	5 284 270,20	4 750 234,98	5 058 534,07	5 587 213,43
	Emprunt mobilisé	0,00	1 400 000,00	0,00	350 000,00	0,00	880 000,00	1 100 000,00	600 000,00
	Emprunt remboursé en capital	494 165,51	476 171,88	481 766,72	501 777,80	534 035,22	571 700,82	571 320,66	645 132,47
	Encours au 31 Décembre N	4 993 393,79	5 917 221,91	5 436 048,00	5 284 270,20	4 750 234,98	5 058 534,07	5 587 213,43	5 542 080,98
	Flux net de la dette	-494 165,51	923 828,12	-481 766,72	-151 777,80	-534 035,22	308 299,09	528 679,36	-45 132,45
Conclusions		Situation de désendettement due à une absence de mobilisation d'emprunt venant compenser en partie l'exercice 2012.	Situation de fort endettement. L'encours de la dette augmente fortement et met en évidence un état d'endettement dont il faudra tenir compte dans les années à venir.	Situation de désendettement due à une absence de mobilisation d'emprunt venant compenser en partie l'exercice 2014. Cependant l'encours de dette reste élevé.	Situation de désendettement due à une absence de mobilisation d'emprunt venant compenser en partie l'exercice 2014. Cependant l'encours de dette reste élevé.	Situation de désendettement due à une absence de mobilisation d'emprunt	Situation d'endettement contrôlée	Situation d'endettement suite à la mobilisation d'un emprunt de 1 100 000 € au taux de 1,31% venant augmenter raisonnablement l'encours de dette	Situation d'endettement suite à la mobilisation d'un emprunt de 600 000 € au taux de 1,10% venant augmenter raisonnablement l'encours de dette



II - La dette et le rapport à la structure financière

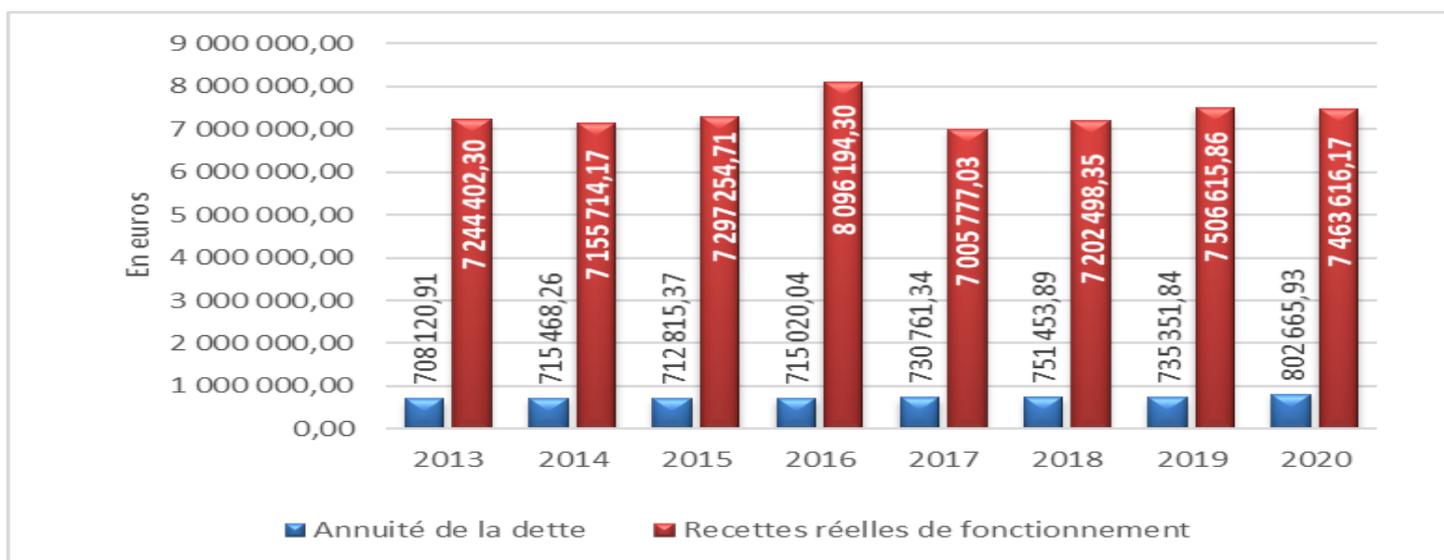
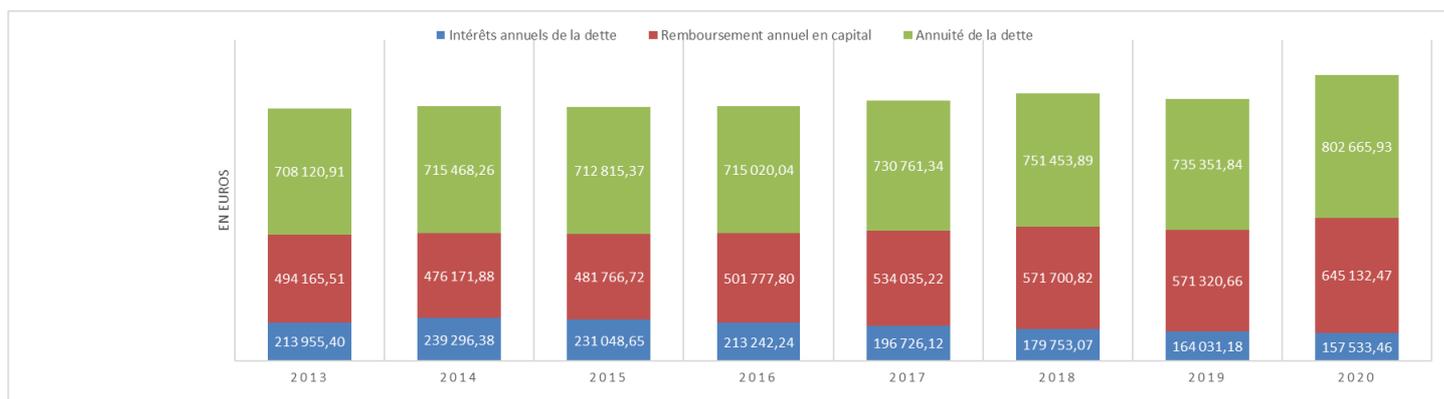
A- Ratio de rigidité des charges structurelles

Ratio de rigidité des charges structurelles	Eléments du calcul	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
La masse des charges structurelles limite la marge de manœuvre de la collectivité. En cas de dépassement du seuil, le redressement de la situation financière nécessite une hausse des recettes réelles de fonctionnement.	012 - Frais de personnel	3 073 641,00	3 332 498,96	3 358 326,43	3 366 733,72	3 429 706,53	3 388 539,67	3 461 948,89	3 598 009,47
	66 - Intérêts de la dette	213 955,40	239 296,38	231 048,65	213 242,24	196 726,12	179 753,07	164 031,18	157 533,46
	16 - Remboursement en capital	494 165,51	476 171,88	481 766,72	501 777,80	534 035,22	571 700,82	571 320,66	645 132,47
	Annuité de la dette	708 120,91	715 468,26	712 815,37	715 020,04	730 761,34	751 453,89	735 351,84	802 665,93
	Recettes de Fonctionnement	7 244 402,30	7 155 714,17	7 297 254,71	8 096 194,30	7 005 777,03	7 202 498,35	7 506 615,86	7 463 616,17
	Ratio	0,52	0,57	0,56	0,50	0,59	0,57	0,56	0,59
	Frais de personnel + annuité de la dette ≤ 0,58								
	Recettes de Fonctionnement	52%	57%	56%	50%	59%	57%	56%	59%
	Conclusions	LE RATIO RESTE STABLE, mais l'augmentation des charges de personnel de manière continue doit être prise en compte. Par ailleurs, les recettes de fonctionnement sont hautes. Ce ne sera peut être pas toujours le cas.	ALERTE Le ratio remonte et risque de dépasser le seuil critique. Par ailleurs, il est indispensable de prendre en compte les charges de personnel qui exposent et les recettes de fonctionnement qui sont élevées.	ATTENTION Le ratio reste limite et risque de dépasser le seuil critique avec le recours à l'emprunt sur l'exercice 2016. Par ailleurs, il est indispensable de tenir compte des charges de personnel qui continuent d'augmenter et des recettes de fonctionnement toujours élevées, niveau non certain pour 2016.	Le ratio chute mais ce n'est pas représentatif. Cela est dû aux recettes de fonctionnement très élevées du fait d'écritures liées au remboursement du sinistre touchant les ateliers	ALERTE Le ratio remonte et dépasse le seuil critique. Par ailleurs, il est indispensable de prendre en compte les charges de personnel qui partent à la hausse et les recettes de fonctionnement qui chutent.	Le ratio rechute mais ce n'est pas représentatif. Cela est dû à la baisse salariale et la remontée des recettes réelles de fonctionnement	Le ratio décline provisoirement mais cela est dû à la légère baisse des intérêts de la dette et la remontée des recettes réelles de fonctionnement. Il risque de dépasser le seuil critique avec le recours à l'emprunt sur l'exercice 2019 impactant 2020	Attention Le ratio remonte et dépasse le seuil critique. Par ailleurs, il est indispensable de prendre en compte les charges de personnel qui partent à la hausse du fait notamment d'une pérennisation des emplois et les recettes de fonctionnement qui baissent du fait de la crise sanitaire

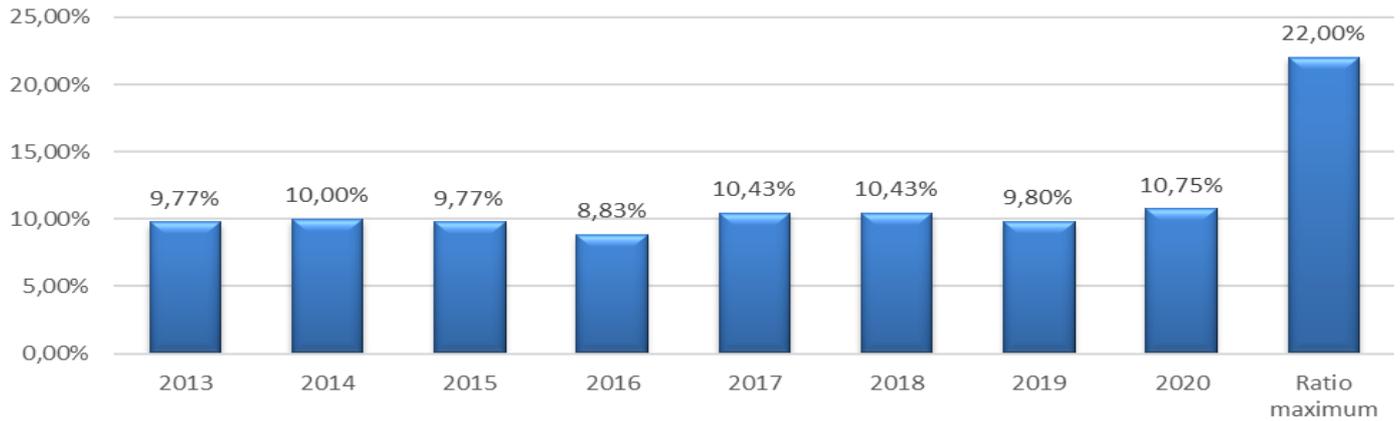


B- Annuité de la dette sur les recettes réelles de Fonctionnement

Ratio relatif à l'annuité de la dette sur les recettes réelles de Fonctionnement	Eléments du calcul	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Le seuil limite acceptable est de 22%. Au-delà, le surendettement est avéré. La collectivité devra emprunter davantage pour financer ses investissements, ce qui augmente encore davantage l'annuité de la dette.	Intérêts annuels de la dette	213 955,40	239 296,38	231 048,65	213 242,24	196 726,12	179 753,07	164 031,18	157 533,46
	Remboursement annuel en capital	494 165,51	476 171,88	481 766,72	501 777,80	534 035,22	571 700,82	571 320,66	645 132,47
	Annuité de la dette	708 120,91	715 468,26	712 815,37	715 020,04	730 761,34	751 453,89	735 351,84	802 665,93
	Recettes réelles de fonctionnement	7 244 402,30	7 155 714,17	7 297 254,71	8 096 194,30	7 005 777,03	7 202 498,35	7 506 615,86	7 463 616,17
	Ratio Annuité de la dette ≤ 0,22	0,098	0,100	0,098	0,088	0,104	0,104	0,098	0,108
	Recettes réelles de Fonctionnement	9,77%	10,00%	9,77%	8,83%	10,43%	10,43%	9,80%	10,75%
Conclusions		Le ratio augmente significativement par rapport à 2012. Cela met en évidence la part croissante que prend le remboursement des emprunts par rapport aux recettes réelles de fonctionnement, diminuant d'autant les possibilités de réaliser des investissements futurs.			on constate depuis 2014 une certaine stabilité du ratio qui est marqué par la légère augmentation des recettes réelles de fonctionnement compensée par une hausse de l'annuité			on constate depuis 2014 une certaine stabilité du ratio qui est marqué par l'augmentation des recettes réelles de fonctionnement compensée et par une stagnation du remboursement en capital de la Dette	Ratio qui reste correct malgré une baisse des recettes réelles de fonctionnement, conséquence de la crise sanitaire

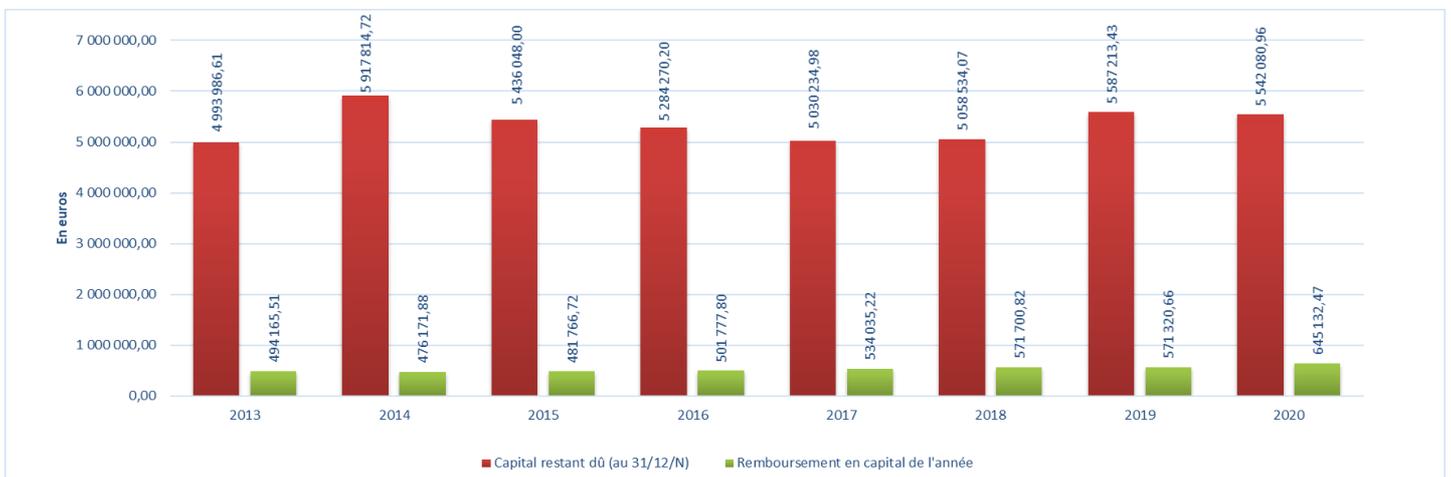


Evolution du ratio



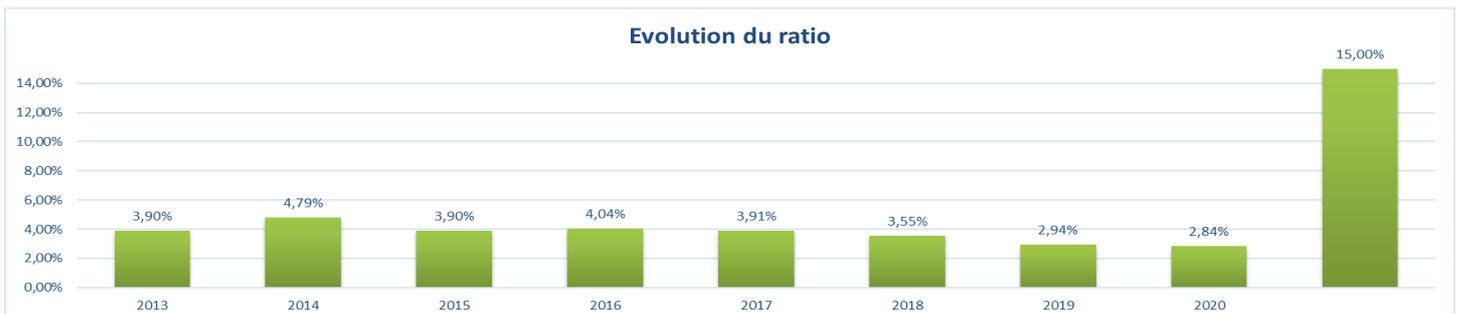
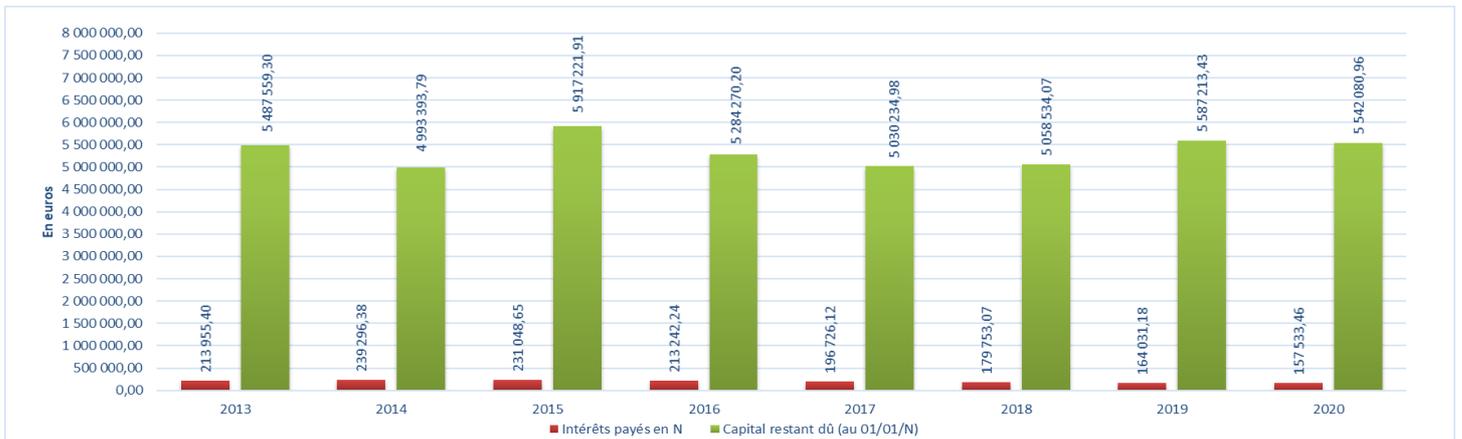
III - La structure de la dette

A- Ratio de la durée moyenne de la dette									
Ratio d'évaluation de la durée moyenne de la dette	Eléments du calcul	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Il exprime approximativement le nombre d'années pour rembourser la totalité des emprunts. Pour une petite ou moyenne commune, on peut estimer qu'un ratio supérieur à 15 représente une dette très jeune et donc une marge de manœuvre réduite.	Capital restant dû (au 31/12/N)	4 993 986,61	5 917 814,72	5 436 048,00	5 284 270,20	5 030 234,98	5 058 534,07	5 587 213,43	5 542 080,96
	Remboursement en capital de l'année	494 165,51	476 171,88	481 766,72	501 777,80	534 035,22	571 700,82	571 320,66	645 132,47
	Ratio	10,11	12,43	11,28	10,53	9,42	8,85	9,78	8,59
	$\frac{\text{Capital restant dû}}{\text{Remboursement en capital de l'année}} \leq 15$	soit 11 ans et 1,2 mois	soit 10 ans et 6 mois	soit 12 ans et 3,5 mois	soit 10 ans et 10 mois	soit 9 ans et 11 mois	soit 8 ans et 10 mois	soit 9 ans et 10 mois	soit 8 ans et 7 mois
Conclusions	la durée remonte. Cela est dû au recours à l'emprunt de 2012 dont les répercussions interviennent l'année suivante.	La durée s'est réduite du fait de l'absence de recours à l'emprunt en 2013. La dette est une dette qui vieillit, induisant une marge de manœuvre plus importante.	La durée augmente fortement (répercussions de l'emprunt de 2014), ce qui témoigne d'une dette qui s'allonge progressivement et une marge de manœuvre qui diminue.	La durée diminue ; cela indique une dette ancienne et une marge de manœuvre qui progresse.	La durée diminue ; cela indique une dette ancienne et une marge de manœuvre qui progresse.	La durée diminue ; cela indique une dette ancienne et une marge de manœuvre qui progresse.	La durée stagne ; cela indique une dette ancienne et une marge de manœuvre qui progresse.	La durée diminue ; cela indique une dette ancienne et une marge de manœuvre qui progresse.	





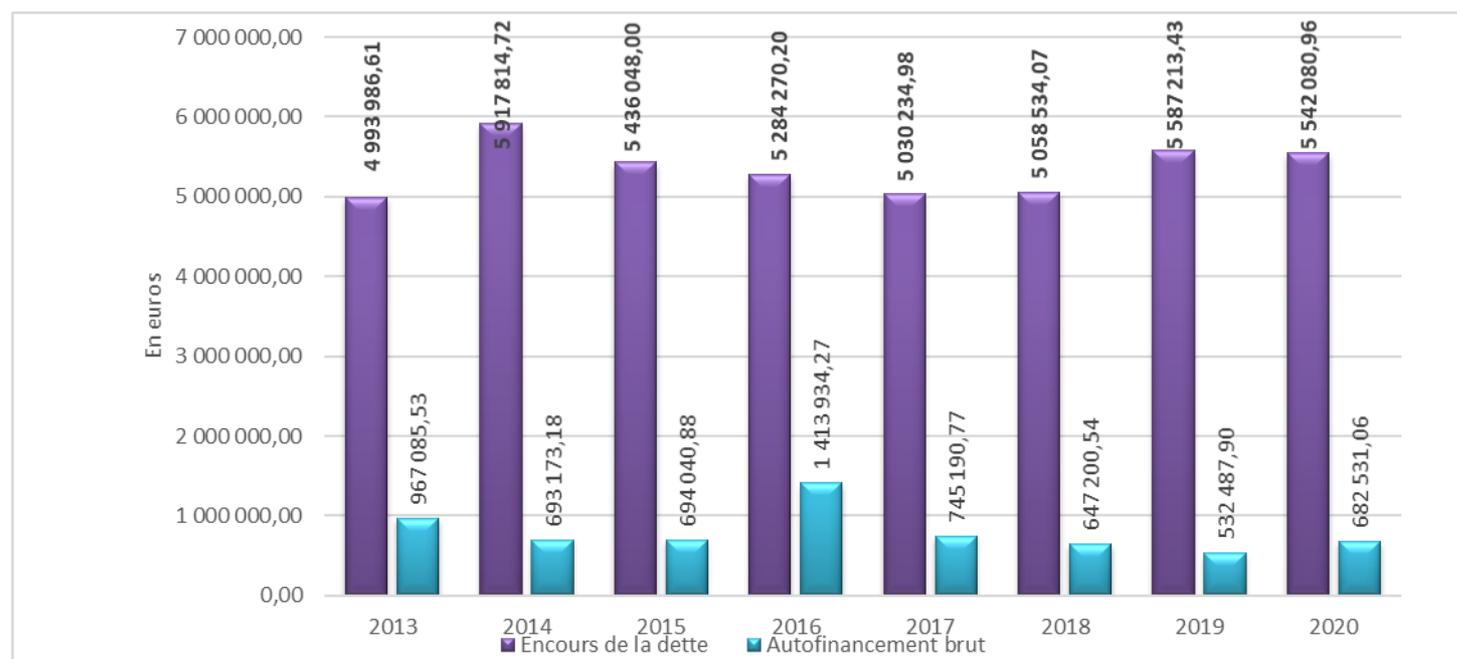
B- Ratio d'évaluation du taux d'intérêt moyen de la dette									
Ratio d'évaluation du taux d'intérêt moyen de la dette	Eléments du calcul	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ce ratio mesure le taux d'intérêt sur une année d'un emprunt virtuel d'un montant correspondant au capital restant dû au 1er janvier de l'année.	Intérêts payés en N	213 955,40	239 296,38	231 048,65	213 242,24	196 726,12	179 753,07	164 031,18	157 533,46
	Capital restant dû (au 01/01/N)	5 487 559,30	4 993 393,79	5 917 221,91	5 284 270,20	5 030 234,98	5 058 534,07	5 587 213,43	5 542 080,96
	Ratio								
	$\frac{\text{Intérêts payés en N}}{\text{Capital restant dû (au 01/01/N)}} \leq 0,15$	0,0390	0,0479	0,0390	0,0404	0,0391	0,0355	0,0294	0,0284
		3,90%	4,79%	3,90%	4,04%	3,91%	3,55%	2,94%	2,84%
Conclusions		Le taux diminue régulièrement et reste bien inférieur au ratio des communes de même strate			Le taux diminue régulièrement et reste bien inférieur au ratio des communes de même strate				



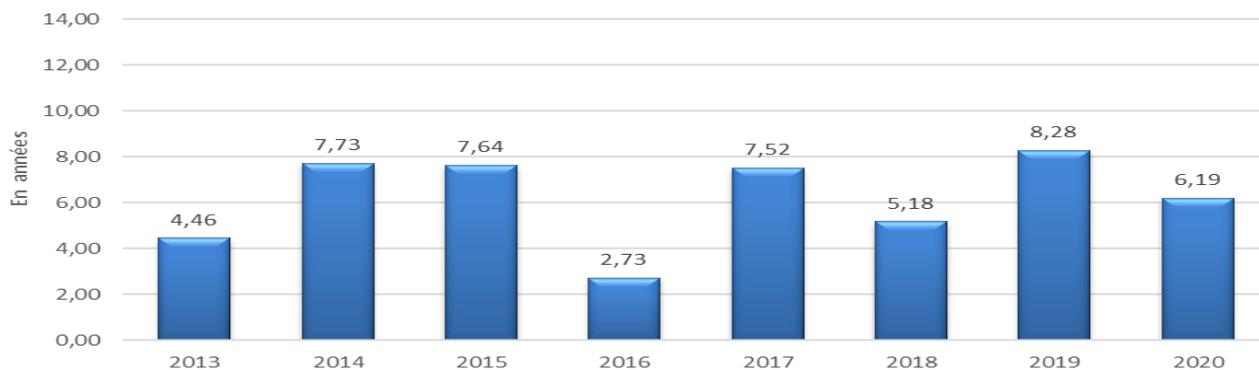
IV - Ratio relatif au poids de la dette

A- Ratio pour l'estimation de la dette en capacité d'autofinancement

Ratio pour l'estimation de la dette en capacité d'autofinancement	Eléments du calcul	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Encours de la dette	5 413 862,56	4 951 957,31	5 484 668,66	4 993 986,61	5 917 814,72	5 436 048,00	5 284 270,20	5 030 234,98	5 058 534,07	5 587 213,43	5 542 080,96
	Dotation à l'amortissement	155 669,41	162 923,87	168 163,80	179 035,53	184 673,18	194 040,88	180 934,27	190 723,84	183 015,55	251 540,86	292 790,78
	Virement à la section d'Investissement	455 000,00	550 000,00	600 000,00	788 050,00	508 500,00	500 000,00	1 233 000,00	554 466,93	464 184,99	280 947,04	389 740,28
	Autofinancement brut	610 669,41	712 923,87	768 163,80	967 085,53	693 173,18	694 040,88	1 413 934,27	745 190,77	647 200,54	532 487,90	682 531,06
	Capacité d'Autofinancement Brut	413 592,43	669 838,96	2 568 977,73	1 120 668,03	765 234,09	711 975,98	1 936 033,61	669 062,72	975 838,27	675 001,42	895 356,70
	Ratio											
	Encours de la dette	5 413 862,56	4 951 957,31	5 484 668,66	4 993 986,61	5 917 814,72	5 436 048,00	5 284 270,20	5 030 234,98	5 058 534,07	5 587 213,43	5 542 080,96
	Autofinancement brut	413 592	669 838,96	2 568 977,73	1 120 668,03	765 234,09	711 975,98	1 936 033,61	669 062,72	975 838,27	675 001,42	895 356,70
	=	13,09	7,39	2,13	4,46	7,73	7,64	2,73	7,52	5,18	8,28	6,19
		Soit 13 Ans 32 Jours	Soit 7 Ans 140 Jours	Soit 2 Ans 47 Jours	Soit 4 Ans 166 Jours	Soit 7 Ans 263 Jours	Soit 7 Ans 230 Jours	Soit 2 Ans 230 Jours	Soit 7 ans 180 Jours	soit 5 ans et 65 jours	soit 8 ans et 101 jours	soit 6 ans et 68 jours



Evolution du ratio

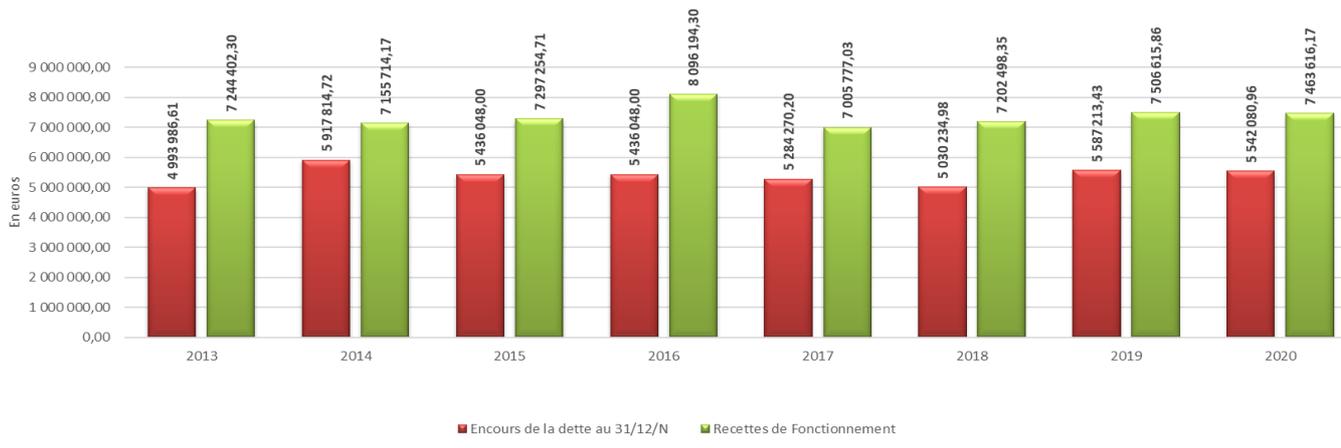


B- Ratio pour l'estimation de la dette en recettes de Fonctionnement

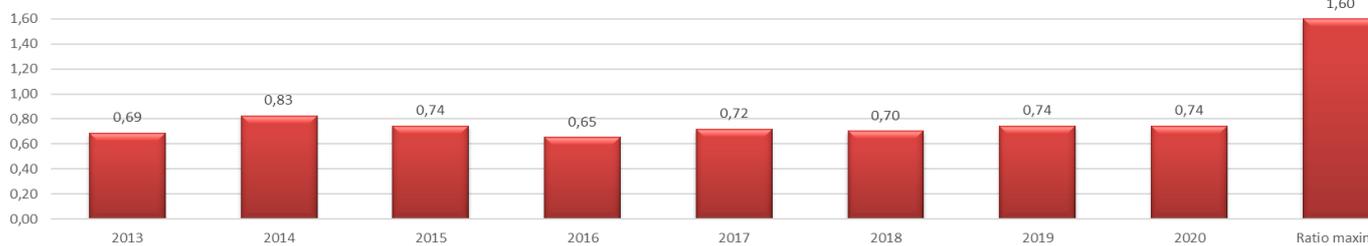
Ratio pour l'estimation de la dette par rapport aux recettes de Fonctionnement

Ce ratio s'il est supérieur à 1,6 signifie que la collectivité est surendettée.

Eléments du calcul	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Encours de la dette au 31/12/N	4 993 986,61	5 917 814,72	5 436 048,00	5 284 270,20	5 030 234,98	5 058 534,07	5 587 213,43	5 542 080,96	
Recettes de Fonctionnement	7 244 402,30	7 155 714,17	7 297 254,71	8 096 194,30	7 005 777,03	7 202 498,35	7 506 615,86	7 463 616,17	
Ratio									
Encours de la dette	≤ 1,6	4 993 986,61	5 917 814,72	5 436 048,00	5 284 270,20	5 030 234,98	5 058 534,07	5 587 213,43	5 542 080,96
Recettes de Fonctionnement		7 244 402,30	7 155 714,17	7 297 254,71	8 096 194,30	7 005 777,03	7 202 498,35	7 506 615,86	7 463 616,17
	≈	0,69	0,83	0,74	0,65	0,72	0,70	0,74	0,74
Conclusions	ce ratio stagne et est bien inférieur au ratio des communes de même strate. Il reflète l'état de solvabilité de la collectivité qui se trouve être plus que correct								



Evolution du ratio

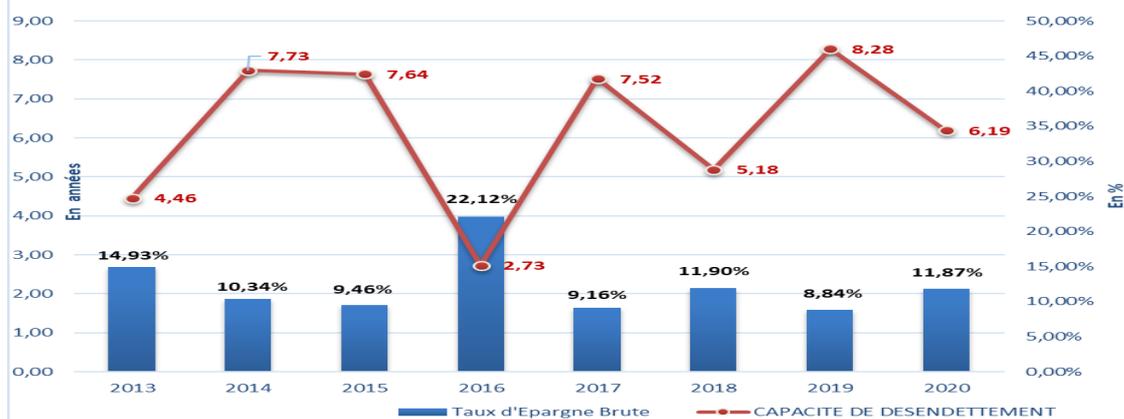


V – ÉPARGNE ET CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

Evolution de l'Épargne Communale



Evolution du Taux d'Épargne Brute



	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taux d'Épargne Nette	8,35%	3,92%	3,04%	16,05%	1,73%	4,17%	1,36%	3,32%
Taux d'Épargne Brute	14,93%	10,34%	9,46%	22,12%	9,16%	11,90%	8,84%	11,87%

VI – CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT ET ENCOURS DE DETTE

CALCUL de l'AUTOFINANCEMENT	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes de Gestion courante	7 167 740,58	7 190 920,85	7 507 114,48	7 162 221,88	7 191 002,40	7 345 171,10	7 572 336,93	7 511 106,80
Dépenses de Gestion courante	6 042 706,68	6 245 181,86	6 384 040,23	6 222 862,28	6 333 862,77	6 313 208,46	6 756 927,66	6 324 074,50
Excédent Brut de Fonctionnement	1 125 033,90	945 738,99	1 123 074,25	939 359,60	857 139,63	1 031 962,64	815 409,27	1 187 032,30
Charges d'intérêt	215 949,02	241 171,57	230 318,24	216 709,52	193 432,06	179 838,87	172 677,19	157 533,46
Charges exceptionnelles	126 467,51	163 411,06	202 309,12	9 775,08	5 240,27	26 497,13	27 661,28	166 588,19
Produits financiers	388,62	367,76	288,04	266,70	274,32	228,60	228,60	5,74
Produits exceptionnels	337 662,04	225 008,91	21 241,05	1 118 180,54	54,17	54 631,76	59 702,02	32 440,31
Capacité d'Autofinancement	1 120 668,03	766 533,03	711 975,98	1 831 322,24	658 795,79	880 487,00	675 001,42	895 356,70
Remboursement Capital Emprunt	494 165,51	476 171,88	482 750,29	502 077,80	534 235,22	571 700,82	571 320,66	645 132,47
Epargne Nette/ capacité d'autofinancement nette	626 502,52	290 361,15	229 225,69	1 329 244,44	124 560,57	308 786,18	103 680,76	250 224,23

